

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2024

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met this day at 9:32 a.m. [ET] pursuant to rule 12-7(2)(a), in consideration of possible amendments to the Rules.

**Senator Diane Bellemare (Chair)** in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Good morning, everyone. Welcome to this meeting of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

My name is Diane Bellemare. I'm the chair of this committee. For the people tuning in, we'll start by going around the table so that the senators can introduce themselves, starting from my right.

[*English*]

**Senator Cordy:** Jane Cordy, a senator from Nova Scotia.

[*Translation*]

**Senator Saint-Germain:** Good morning. Raymonde Saint-Germain from Quebec.

[*English*]

**Senator Yussuff:** Hassan Yussuff, Ontario.

**Senator Kutcher:** Stan Kutcher, Nova Scotia.

**Senator Black:** Rob Black, Ontario.

**Senator McCallum:** Mary Jane McCallum, Manitoba.

**Senator Brazeau:** Patrick Brazeau, Quebec.

**Senator McPhedran:** Marilou McPhedran, Manitoba.

[*Translation*]

**Senator Ringuette:** Pierrette Ringuette from New Brunswick.

[*English*]

**Senator Woo:** Yuen Pau Woo, British Columbia.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 4 juin 2024

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 9 h 32 (HE), conformément à l'article 12-7(2)a) du Règlement, pour étudier des amendements possibles au Règlement.

**La sénatrice Diane Bellemare (présidente)** occupe le fauteuil.

[*Français*]

**La présidente :** Bonjour, tout le monde. Bienvenue à cette réunion du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

Je m'appelle Diane Bellemare et je suis présidente de ce comité. Pour les personnes qui nous écoutent, nous allons commencer par faire un tour de table afin que les sénateurs puissent s'identifier, en commençant par ma droite.

[*Traduction*]

**La sénatrice Cordy :** Jane Cordy, une sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

**La sénatrice Saint-Germain :** Bonjour. Raymonde Saint-Germain, du Québec

[*Traduction*]

**Le sénateur Yussuff :** Hassan Yussuff, de l'Ontario.

**Le sénateur Kutcher :** Stan Kutcher, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Black :** Rob Black, de l'Ontario.

**La sénatrice McCallum :** Mary Jane McCallum, du Manitoba.

**Le sénateur Brazeau :** Patrick Brazeau, du Québec.

**La sénatrice McPhedran :** Marilou McPhedran, du Manitoba.

[*Français*]

**La sénatrice Ringuette :** Pierrette Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

**Le sénateur Woo :** Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

[*Translation*]

**Senator Mégie:** Marie-Françoise Mégie from Quebec.

[*English*]

**Senator Omidvar:** Ratna Omidvar, Toronto.

**Senator Wells:** David Wells, Newfoundland and Labrador.

**Senator Al Zaibak:** Mohammad Al Zaibak, Ontario.

**Senator Ataullahjan:** Salma Ataullahjan, Ontario.

**Senator Batters:** Denise Batters, Saskatchewan, deputy chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Thank you.

Before we begin, I would like to remind all senators and other meeting participants in the room of the following important preventative measures.

To prevent disruptive — and potentially harmful — audio feedback incidents that could cause injuries, we remind all participants to always keep their earpieces away from all microphones.

As indicated in the communiqué from the Speaker to all senators on Monday, April 29, the following measures have been taken to help prevent audio feedback incidents.

All earpieces have been replaced by a model that greatly reduces the probability of audio feedback. The new earpieces are black, whereas the former earpieces were grey. Please only use a black approved earpiece.

By default, all unused earpieces will be unplugged at the start of a meeting.

When you aren't using your earpiece, please place it face down in the middle of the sticker on the table, where indicated.

We'll start our meeting with an analysis of equity among senators and the role of non-affiliated senators.

I believe that Senator Black wanted to speak about this before we begin our deliberations. I'll give him the floor.

[*English*]

**Senator Black:** Thank you, chair.

[*Français*]

**La sénatrice Mégie :** Marie-Françoise Mégie, du Québec.

[*Traduction*]

**La sénatrice Omidvar :** Ratna Omidvar, de Toronto.

**Le sénateur Wells :** David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Le sénateur Al Zaibak :** Mohammad Al Zaibak, de l'Ontario.

**La sénatrice Ataullahjan :** Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

**La sénatrice Batters :** Denise Batters, de la Saskatchewan, vice-présidente.

[*Français*]

**La présidente :** Merci beaucoup.

Avant de commencer, je voudrais rappeler à tous les sénateurs et autres participants à la réunion qui sont dans la salle les mesures préventives importantes suivantes.

Pour prévenir les incidents acoustiques perturbateurs — et potentiellement dangereux susceptibles de causer des blessures, nous rappelons à tous les participants de garder leur oreille éloignée de tous les microphones à tout moment.

Comme l'indiquait le communiqué de la Présidente à tous les sénateurs le lundi 29 avril, les mesures suivantes ont été prises pour aider à prévenir les incidents acoustiques.

Toutes les oreillettes ont été remplacées par un modèle qui réduit considérablement la probabilité d'un incident acoustique. Les nouvelles oreillettes sont noires, alors que les anciennes oreillettes étaient grises. Veuillez utiliser uniquement une oreillette noire approuvée.

Par défaut, toutes les oreillettes inutilisées au début d'une réunion seront débranchées.

Lorsque votre oreillette n'est pas utilisée, veuillez la placer, face vers le bas, au milieu de l'autocollant sur la table, comme l'indique l'image.

Nous allons commencer notre réunion par une analyse de l'équité entre les sénateurs et du rôle des sénateurs non affiliés.

Je crois que le sénateur Black voulait prendre la parole à cet effet avant de commencer nos délibérations, alors je lui cède la parole.

[*Traduction*]

**Le sénateur Black :** Je vous remercie, madame la présidente.

I want to start by saying that I respect all of my honourable colleagues. We all know that sometimes we're otherwise tied up with other public business that takes us away from our presence in committee and in this august chamber.

Last week, it was pointed out numerous times by members of this committee, and indeed by our honourable chair, that a couple of senators from CSG were absent and unable to participate. I quote from the chair's translation:

"I see that two people aren't here today, and they are members of the Canadian Senators Group. Nevertheless, we'll begin the meeting."

I'm not sure why this needed to be said. It's not said every other time we have people that are missing. I was away on public business with respect to rural, and I would like the transcripts to reflect that I was on public business.

One of my other colleagues said: "We have a quorum. The issue is quorum, not whether some group chooses not to come."

I would like it noted that I did not choose not to come. I was away on public business. I won't speak for my colleague Senator Greene, but I know he was away on legitimate business as well. It's not right to point out members that aren't here, especially when our group is not here.

Thank you, chair, for the opportunity. I wanted to set the record straight. That large group at the top of the stairs is my next public business, and I'll be leaving for a few minutes to deal with them. Thank you very much.

**The Chair:** Thank you, Senator Black.

[*Translation*]

That said, we'll now begin our deliberations. Please keep your remarks fairly brief so that everyone has a chance to ask questions.

We'll start with Senator McCallum. We'll then hear from Senator Brazeau, and we'll finish with Senator McPhedran.

Je voudrais commencer par marquer mon respect à mes honorables collègues. Nous savons tous que nous sommes parfois retenus ailleurs par d'autres affaires d'intérêt public qui excluent notre présence en comité et dans cette auguste Chambre.

La semaine dernière, il a été mentionné à plusieurs reprises par certains membres du comité et certainement par notre honorable présidente que deux sénateurs du Groupe des sénateurs canadiens étaient absents et n'étaient donc pas en mesure de participer. Je cite la présidente :

« Je constate que deux personnes ne sont pas présentes aujourd'hui et qu'elles sont des membres du Groupe des sénateurs canadiens. Néanmoins, nous allons commencer la réunion ».

Je ne suis pas sûr de comprendre pourquoi il a fallu que ces mots soient prononcés. Ils ne sont pas prononcés chaque fois qu'une personne est absente. J'étais en déplacement pour des affaires d'intérêt public touchant à la ruralité et j'aimerais que les transcriptions reflètent le fait que j'étais retenu pour des affaires publiques.

L'un de mes autres collègues a déclaré : « Nous avons un quorum. La question est donc de savoir si le quorum est atteint, et non pas si un groupe donné est absent ».

Je voudrais qu'il soit noté que je n'ai pas choisi de ne pas venir. J'étais en déplacement pour des affaires d'intérêt public. Je ne peux pas parler pour mon collègue, le sénateur Greene, mais je sais qu'il était également retenu par des affaires légitimes. Il n'est pas approprié d'attirer l'attention sur les membres qui ne sont pas là, tout particulièrement quand notre groupe est absent.

Merci, madame la présidente, de m'avoir donné l'occasion de parler. Je voulais rétablir les faits. Ce groupe important en haut des escaliers correspond à ma prochaine affaire d'intérêt public et nous nous absenterons dans quelques minutes pour nous occuper d'eux. Merci beaucoup.

**La présidente :** Je vous remercie, sénateur Black.

[*Français*]

Cela dit, nous allons commencer nos délibérations. Je vous demande de faire votre présentation assez brièvement afin de permettre à tout le monde de vous poser des questions.

Nous allons commencer avec la sénatrice McCallum, suivie du sénateur Brazeau, et nous allons terminer avec la sénatrice McPhedran.

[English]

**Hon. Mary Jane McCallum:** Thank you for giving me the opportunity to express what non-affiliated senators endure in terms of their second-class treatment when compared to their colleagues who reside in a group or caucus. While Senator McPhedran and Senator Brazeau will do an excellent job in giving voice to our collective and unfortunate circumstances, I would like to paint a picture of this reality in practice based on activity within the chamber over the last two weeks.

Without having a seat at the table or an advocate in consequential leader and deputy leader meetings where legislation is discussed, bartered and decided upon to receive its votes, our items are left in the cold. We have no one — though sometimes we do — willing to put our items in place of one of their own member's. Due to this, colleagues, we are literally forced to act unilaterally in ways that will further our own causes, as we do not have the privilege, authority or opportunity to move these items through the channels that you all enjoy.

Many of you may recall that I had attempted to have the question called on Bill C-226 two weeks ago. This bill has been in the Senate since March 2023, having already passed through the other place. This bill has had 12 total speeches in the Senate over second and third readings, a large number compared to most private member's legislation. I have been diligent and deferential throughout this process. I have written many letters to the leaders. I have them here, and I will submit them as evidence. I have canvassed senators who may have an interest in this bill to see if they were interested in speaking at both readings. As this bill deals with environmental racism, my queries included all Indigenous senators, all Black senators, senators who were engaged and participatory during the ENEV study and so on. However, my bill was not permitted to receive its vote at that time on the premise that not enough time had elapsed and not enough individuals had spoken to it.

In the face of this rationale, I would like to flag a few items that were permitted to receive votes in the Senate this past week:

Bill C-281 received its second reading vote last Wednesday. Senator Housakos, the sponsor, was the only individual to speak to this bill. There was no critic's speech.

Bill S-259 received its second reading vote last Thursday. The sponsor, Senator Loffreda, and one other ISG senator spoke to it. There was no critic's speech.

[Traduction]

**L'hon. Mary Jane McCallum :** Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer sur ce qu'endurent les sénateurs non affiliés comme traitement de citoyens de seconde zone par rapport à leurs collègues qui font partie d'un groupe ou d'un caucus. Si la sénatrice McPhedran et le sénateur Brazeau peuvent faire un excellent travail pour exprimer notre situation collective et malheureuse, j'aimerais également brosser le tableau de cette réalité dans les faits, en me fondant sur les activités de la Chambre au cours des deux dernières semaines.

Sans siège, ni défenseur dans les réunions importantes des leaders ou des leaders adjoints où l'on discute, troque et décide de la date du vote des projets de loi, nos points sont laissés pour compte. Nous n'avons personne — encore que parfois ce ne soit pas le cas — prêt à mettre nos points à la place de ceux d'un de leurs membres. C'est pourquoi chers collègues, nous sommes littéralement forcés d'agir unilatéralement pour faire avancer nos propres causes, parce que nous n'avons ni le privilège, ni l'autorité, ni l'occasion de proposer ces éléments par les voies qui vous sont acquises.

Nombre d'entre vous se rappellent peut-être qu'il y a deux semaines, j'ai essayé de faire mettre aux voix le projet de loi C-226. Ce projet de loi est devant le Sénat depuis mars 2023, ayant déjà été adopté par l'autre endroit. Ce projet de loi a fait l'objet de 12 allocutions au total au Sénat lors de sa deuxième et troisième lectures, ce qui est beaucoup par rapport à la plupart des projets de loi d'initiative parlementaire. J'ai fait preuve de diligence et de déférence pendant tout le processus. J'ai écrit de nombreuses lettres aux leaders. Je les ai avec moi et je les déposerai comme preuves. J'ai sollicité des sénateurs susceptibles d'avoir un intérêt pour ce projet de loi pour savoir s'ils souhaitaient prendre la parole lors des deux lectures. Puisque ce projet de loi traite de racisme environnemental, j'ai interrogé tous les sénateurs autochtones, tous les sénateurs noirs, les sénateurs qui s'étaient engagés et avaient participé à l'étude ENEV, et ainsi de suite. Néanmoins, mon projet de loi n'a pas reçu l'autorisation d'être mis aux voix à ce moment-là, au prétexte qu'il ne s'était pas écoulé suffisamment de temps et que trop peu de personnes s'étaient exprimées à son propos.

Compte tenu de ces justifications, je voudrais signaler quelques éléments qui ont reçu au Sénat l'autorisation d'une mise aux voix la semaine dernière :

Le projet de loi C-281 a été voté à l'étape de la deuxième lecture mercredi dernier. Le sénateur Housakos, son parrain, a été le seul à s'exprimer sur ce projet de loi. Le porte-parole n'a pas fait d'allocution.

Le projet de loi S-259 a été voté à l'étape de la deuxième lecture jeudi dernier. Son parrain, le sénateur Loffreda, ainsi qu'un autre sénateur du Groupe des sénateurs indépendants se sont exprimés sur ce projet de loi. Il n'y a pas eu d'allocution de la part du porte-parole.

Bill C-320 was only moved at second reading last Thursday, May 30. After two speeches, it received its second reading vote the same day with no other debate.

Bill C-321 was also moved last Thursday, May 30. After two speeches, it too received its second reading vote, also with no other debate.

Additionally, there were another two bills last week that received the vote with only two senators speaking to it, Bill S-17 and Bill S-260, while another bill was passed with only three senators having spoken to it.

There was also one other bill that was on the floor, spoken to by another senator, no critic, and it passed.

The non-affiliated senators were not even given the most basic courtesy of knowing about these myriad votes through the COPO scroll that we receive daily. The scroll we received on Wednesday indicated adjournment after Government Business, with no speeches to be had. Two Commons bills were then voted on without us being advised. Even worse, on Thursday, non-affiliated senators received an email from COPO indicating that they would not be sending out the scroll that day. That was a first in my time as a senator. The scroll is our only lifeline, as vague as it is. Without it, we are truly blind. When you look at what happened, there had to be the leaders' agreement to having all those bills passed, because none of them was on the scroll.

I bring this up because when my bill went to a vote, senators came to talk to me and said that other senators want to talk to it. They weren't even in the chamber. Another one said that no critic spoke to it. We do not need a critic. There is nothing in the rules that say a critic must speak. A critic cannot hold up a bill. I have the quote from the *Rules of the Senate* that says no critic where a critic is mentioned. Senators got up and voted to adjourn my bill. What do I do with this bill now considering what passed last week? I was away on business last week.

I have a lot more to say, and I have questions that I want to ask all of you in this room and every single senator in the chamber. I can send them to you. I thought there might be a point of order about the critic, so I do have the quote here from the rules.

I am understandably frustrated, especially because this is such a sacred chamber. To have activities like that go on is mind-boggling to me. There needs to be more respect.

Le projet de loi C-320 n'a été proposé en deuxième lecture que jeudi dernier, le 30 mai. Après deux discours, il a fait l'objet d'un vote le même jour, sans autre débat.

Le projet de loi C-321 a également été proposé jeudi dernier, le 30 mai. Après deux discours, il a lui aussi fait l'objet d'un vote en deuxième lecture, également sans autre débat.

En outre, la semaine dernière, deux autres projets de loi ont été mis aux voix après que seulement deux sénateurs se sont exprimés à leur sujet, soit les projets de loi S-17 et S-260, tandis qu'un autre projet de loi a été adopté après que seulement trois sénateurs se sont exprimés à son sujet.

Un autre projet de loi, au sujet duquel un autre sénateur s'est exprimé, mais pas de porte-parole, a été adopté.

On n'a même pas eu la courtoisie la plus élémentaire d'informer les sénateurs non affiliés de cette myriade de votes dans le plenum du Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre que nous recevons quotidiennement. Dans le plenum que nous avons reçu mercredi, il était indiqué que la séance serait levée après les affaires du gouvernement, sans discours. Deux projets de loi de la Chambre des communes ont alors fait l'objet d'un vote sans que nous en soyons informés. Pire encore, jeudi, le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre a envoyé un courriel aux sénateurs non affiliés pour les informer qu'il n'enverrait pas le plenum ce jour-là. C'était une première depuis que je suis sénatrice. Le plenum est notre seul lien, aussi vague soit-il. Sans lui, nous n'avons vraiment aucun repère. Quand on voit ce qui s'est passé, il a fallu que les leaders soient d'accord pour que tous ces projets de loi soient adoptés, car aucun d'entre eux ne figurait sur le plenum.

Je soulève cette question parce que lorsque mon projet de loi a été mis aux voix, des sénateurs sont venus me parler et m'ont dit que d'autres sénateurs voulaient intervenir. Ils n'étaient même pas présents au Sénat. Un autre a dit qu'aucun porte-parole ne s'était exprimé sur le sujet. Nous n'avons pas besoin de porte-parole. Rien dans le Règlement ne dit qu'un porte-parole doit intervenir. Un porte-parole ne peut pas retarder un projet de loi. J'ai la citation du *Règlement du Sénat* qui dit qu'il n'y a pas de porte-parole lorsqu'un porte-parole est mentionné. Des sénateurs se sont levés et ont voté en faveur de l'ajournement du débat sur mon projet de loi. Que dois-je faire de ce projet de loi maintenant, compte tenu de ce qui s'est passé la semaine dernière? J'étais retenue ailleurs.

J'ai encore beaucoup de choses à dire et j'ai des questions que je veux poser à vous tous, dans cette salle, et à chaque sénateur, au Sénat. Je peux vous les envoyer. J'ai pensé qu'il pourrait y avoir un rappel au Règlement au sujet du porte-parole, alors j'ai la citation du Règlement ici.

Je suis frustrée à juste titre, d'autant plus qu'il s'agit d'une chambre sacrée. Je trouve ahurissant que de telles choses puissent se passer. Il faut plus de respect.

Thank you.

**Hon. Patrick Brazeau:** Good morning to all of you. Thank you for the opportunity to say a few words on some proposed rule changes. I'm going to repeat a lot of the things I said in the chamber.

When I got here 15 years ago, there were five independent senators. Looking at those senators, I thought to myself, poor them, because they didn't have the same access to being able to sit on the committees that they wanted, to ask questions during Question Period and to make senators' statements when they wanted.

There is a perception out there that we are all equal and, in principle, we are all equal. We are all equal up until the time that a senator decides to join one of these new subgroups in the Senate. That's when everything changes. That's when senators who belong to groups have more priority and access to asking questions and to making senators' statements over unaffiliated senators.

I'm not here to complain about how things have worked in the Senate with respect to unaffiliated senators, but I'm here to bring facts with respect to how unaffiliated senators are treated. Unaffiliated senators have less chance of becoming Speaker of the Senate and have less chance of becoming a chair of a committee or the deputy chair of a committee. Sometimes we have to wait three, four or five weeks before we can get a senators' statement in or we can ask a question.

This is important to know. Contrary to senators who belong to subgroups in the Senate, when you are going to ask a question or make a senators' statement, you know exactly when you are going to speak and after whom, whereas unaffiliated senators — and no fault to COPO; they are doing the best that they can with what they have — all we are told is, "You may," or, "You may not speak. You are on the list." But there are never any guarantees. Contrary to senators who are part of a subgroup, you know when you are going to speak. There is this perception that we're all equal, and unfortunately, we are not.

It wasn't like that 15 years ago. It's not like that today. As a matter of fact, it's a bit more complicated today, because 15 years ago, all unaffiliated senators had to do was go to the leader of the Conservative Party and go to the leader of the Liberal Party, and just those two individuals had to give their okay or blessing. Today, we have to have blessings from five different individuals who represent all the subgroups, including the Government Representative.

Going forward, I don't know how unaffiliated senators will be more accommodated. In the House of Commons, there are opposition days. Wednesdays are relatively short days. Perhaps

Merci.

**L'hon. Patrick Brazeau :** Bonjour à tous. Je vous remercie de me donner l'occasion de dire quelques mots sur certaines propositions de modification au Règlement. Je vais répéter beaucoup de choses que j'ai dites au Sénat.

Lorsque je suis arrivé ici il y a 15 ans, il y avait cinq sénateurs indépendants. En regardant ces sénateurs, je me suis dit, « les pauvres », parce qu'ils n'avaient pas les mêmes possibilités que les autres de siéger à un comité donné, de poser des questions pendant la période des questions et de faire des déclarations de sénateurs quand ils le voulaient.

On a l'impression que nous sommes tous égaux et, en principe, nous le sommes. Nous sommes tous égaux jusqu'au moment où un sénateur décide de se joindre à l'un de ces nouveaux sous-groupes du Sénat. C'est à ce moment-là que tout change. C'est à ce moment-là que les sénateurs qui font partie de groupes ont la priorité et peuvent plus facilement poser des questions et faire des déclarations de sénateurs que les sénateurs non affiliés.

Je ne suis pas ici pour me plaindre de la façon dont les choses ont fonctionné au Sénat en ce qui concerne les sénateurs non affiliés, mais je suis ici pour présenter des faits sur la façon dont les sénateurs non affiliés sont traités. Les sénateurs non affiliés ont moins de chances de devenir Président du Sénat ou président ou vice-président d'un comité. Parfois, nous devons attendre trois, quatre ou cinq semaines avant de pouvoir faire une déclaration ou poser une question.

Il est important de le savoir. Contrairement aux sénateurs qui sont membres de sous-groupes au Sénat et qui, lorsqu'ils vont poser une question ou faire une déclaration de sénateur, savent exactement quand ils vont parler et après qui, de notre côté, les sénateurs non affiliés — et je ne blâme pas le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre, car il fait du mieux qu'il peut avec ce qu'il a —, tout ce qu'on nous dit, c'est « vous pouvez » ou « vous ne pouvez pas prendre la parole » et « vous êtes sur la liste ». Mais il n'y a jamais de garantie, contrairement aux sénateurs qui font partie d'un sous-groupe, qui savent quand ils vont prendre la parole. On a l'impression que nous sommes tous égaux, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

Ce n'était pas le cas il y a 15 ans. Ce n'est pas non plus le cas aujourd'hui. En fait, c'est un peu plus compliqué aujourd'hui, parce qu'il y a 15 ans, les sénateurs non affiliés n'avaient qu'à s'adresser au leader du Parti conservateur et au leader du Parti libéral, et il suffisait que ces deux personnes donnent leur accord ou leur bénédiction. Aujourd'hui, nous devons obtenir la bénédiction de cinq personnes différentes qui représentent tous les sous-groupes, y compris du représentant du gouvernement.

À l'avenir, je ne sais pas comment les sénateurs non affiliés seront mieux accueillis. À la Chambre des communes, il y a des journées de l'opposition. Les mercredis sont des journées

once a month there could be opportunities for unaffiliated senators, throughout the agenda that day, to ask questions and to make senators' statements, et cetera. I don't know, but what is important is that we are not treated the same.

When I came, the Senate used to work on a hierarchy basis, but the way it works now is that every single senator who has been named after 2015 and in the future has more hierarchy than any of us, even though, in my case, I've been here for 15 years. The minute and the second a senator decides to join a group, they have more access, more privileges and more benefits than unaffiliated senators do. Is this the way we want to move forward? I don't know.

Again, I'm trying to make a simple point, without whining or complaining, because I'm very happy where I am. Speaking for myself, and perhaps I haven't had as much difficulty as some of my colleagues in terms of conducting our work, I forge relationships, but that's not etched in stone because leaders of these new subgroups will change over time, and those relationships will have to be forged again to ensure that we, as unaffiliated senators, are accommodated. It's a difficult process and time-consuming process.

The question remains: Why do unaffiliated senators have to go through five of their colleagues to be able to speak on any subject matter?

With that, I am looking forward to the questions because I think that's where we will get to potential solutions going forward. I thank you for your time.

**The Chair:** Thank you, senator.

**Hon. Marilou McPhedran:** I want to begin by acknowledging that we are on the unceded territory of the Algonquin Anishinaabeg First Nation.

I want to alert you that I'm still struggling with COVID bout number three, and sometimes it becomes a terrible coughing fit. If it happens, I will probably have to exit the room. I'm hoping it won't.

I also want to thank Senator Francis Lankin. Although she was with the Government Representative Office, or the GRO, for a short time, she did definitely focus on having this opportunity for us to have this conversation at this very important committee. I know she didn't do it alone, but I think she was really determined to see it, and I very much welcome the receptivity of you as members of the committee to have this time with us today.

relativement courtes. Peut-être qu'une fois par mois, les sénateurs non affiliés pourraient avoir la possibilité de poser des questions, de faire des déclarations, etc., cette journée-là. Je ne sais pas, mais, ce qui est important, c'est que nous ne sommes pas traités de la même manière.

Lorsque je suis arrivé, le Sénat fonctionnait sur une base hiérarchique, mais aujourd'hui, chaque sénateur qui a été nommé après 2015 et tous les sénateurs qui seront nommés à l'avenir se trouvent dans une position hiérarchique supérieure à celle de n'importe qui d'entre nous, même si, dans mon cas, je suis ici depuis 15 ans. Dès qu'un sénateur décide de se joindre à un groupe, il a un meilleur accès et plus de priviléges et d'avantages que les sénateurs non affiliés. Est-ce ainsi que nous voulons aller de l'avant? Je ne sais pas.

Encore une fois, j'essaie de faire passer un message simple, sans me plaindre, parce que je suis très heureux là où je suis. En ce qui me concerne, et peut-être n'ai-je pas eu autant de difficultés que certains de mes collègues à mener mes travaux, je tisse des liens, mais ce n'est pas éternel parce que les dirigeants de ces nouveaux sous-groupes changeront au fil du temps et des liens devront être tissés à nouveau pour garantir que nous, les sénateurs non affiliés, soyons pris en compte. C'est un processus difficile qui prend du temps.

La question demeure : pourquoi les sénateurs non affiliés doivent-ils s'adresser à cinq de leurs collègues pour pouvoir s'exprimer sur n'importe quel sujet?

Sur ce, j'attends avec impatience les questions, car je pense que c'est là que nous trouverons des solutions potentielles pour l'avenir. Je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé.

**La présidente :** Merci, sénateur.

**L'hon. Marilou McPhedran :** Je tiens tout d'abord à rappeler que nous nous trouvons sur le territoire non cédé de la Première Nation algonquine Anishinabeg.

Je tiens à vous avertir que je suis toujours aux prises avec mon troisième épisode de COVID et que, parfois, cela se transforme en une terrible quinte de toux. Si cela se produit, je devrai probablement sortir de la pièce. J'espère que ce ne sera pas le cas.

Je tiens également à remercier la sénatrice Francis Lankin. Bien qu'elle n'ait fait partie du bureau du représentant du gouvernement, ou BRG, que pendant une courte période, elle s'est vraiment appliquée à nous donner l'occasion d'avoir cette conversation au sein de ce comité très important. Je sais qu'elle n'y est pas parvenue seule, mais je pense qu'elle était vraiment déterminée à y parvenir et je me réjouis de la réceptivité des membres du comité à l'idée de passer du temps avec nous aujourd'hui.

I'm not going to try to add to the very important points that Senators McCallum and Brazeau have given to you. I do want to acknowledge previous work addressing some of the issues of a more inclusive, truly egalitarian Senate. I want to particularly note the extensive work done at the committee under Senator White, and I'm sure Senator Wells was likely part of that committee given that Senator Wells has been on this committee for the duration of his Senate career to date, about 11 years. I also want to acknowledge the very important work of Senators Greene and Massicotte.

My brief comments at this point will not be about the procedural details. They will be about matters of the heart as well as the mind and what it takes to make systemic change. It takes a determination, a collective determination in this case, to want something different. That's probably what has been missing so far. Every member of this committee — I say this with respect and considerable admiration — is a member of a group. Many of you have been or are in leadership positions.

Leadership very much of the time is about power, and it's also about rewards. We all have parliamentary privilege. Part of the mandate of this committee is to actually look at the privileges of Parliament. However, the subtext often for leaders and members of groups is, what are the benefits and what are the ways in which people within a group can be encouraged to be productive, and part of that comes with rewards. If I may, I'm just going to equate rewards with cookies and say that it is partly the responsibility and the skill of a leader to figure out how to share the cookies. Many of these rewards are not clearly articulated. One doesn't really find out about them until one has been a senator for a little while.

I'll give a specific example, and that is the opportunity to participate in interparliamentary groups. Now, although most of the interparliamentary groups that receive funding from both the House of Commons and the Senate are set up in a way that one would think that any senator certainly can be a member of an interparliamentary group with the opportunity to participate in many of the delegations where those groups do very important forms of diplomacy and represent our Parliament in many countries and many different venues, for the most part, not being a member of a group means you never get to participate in any of those opportunities.

As part of that more hidden reality, what I know, speaking personally, is that the moment that I became unaffiliated and pointed out that it was possible for a particular interparliamentary group to allow me to continue to serve on the executive, colleagues of mine from the Senate made sure that

Je ne vais pas essayer d'ajouter quoi que ce soit aux points très importants que les sénateurs McCallum et Brazeau vous ont présentés. Je tiens à souligner les travaux antérieurs portant sur certaines des questions relatives à un Sénat plus inclusif et véritablement égalitaire. Je tiens à souligner tout particulièrement le travail considérable qui a été effectué au comité sous la direction du sénateur White, et je suis certaine que le sénateur Wells en a probablement fait partie, étant donné qu'il a siégé à ce comité pendant toute sa carrière au Sénat jusqu'à maintenant, soit pendant environ 11 ans. Je tiens également à souligner le travail très important des sénateurs Greene et Massicotte.

À ce stade-ci, mes brèves observations ne porteront pas sur les détails de procédure. Elles porteront sur des choses du cœur et de l'esprit et sur ce que cela prend pour apporter des changements au système. Il faut une certaine volonté, une volonté collective en l'occurrence, pour changer quelque chose. C'est probablement ce qui a manqué jusqu'à présent. Chaque membre de ce comité — je le dis avec respect et beaucoup d'admiration — est membre d'un groupe. Bon nombre d'entre vous ont assumé, ou assument présentement, des fonctions de dirigeants.

Bien souvent, être dirigeant est une question de pouvoir, mais aussi de récompenses. Nous bénéficions tous du privilège parlementaire. Une partie du mandat de ce comité consiste en fait à examiner les priviléges parlementaires. Toutefois, souvent, les dirigeants et les membres de groupes se demandent quels sont les avantages et quels sont les moyens d'encourager les membres d'un groupe à être productifs, et cela s'accompagne en partie de récompenses. Si vous me le permettez, je vais comparer les récompenses à des biscuits et dire qu'il est en partie de la responsabilité et de la compétence d'un dirigeant de déterminer comment partager les biscuits. Bon nombre de ces récompenses ne sont pas clairement formulées. On ne les découvre vraiment qu'après avoir été sénateur pendant un certain temps.

Je vais donner un exemple précis, à savoir la possibilité de participer aux activités de groupes interparlementaires. Bien que la plupart des groupes interparlementaires qui reçoivent des fonds de la Chambre des communes et du Sénat soient organisés de manière à ce que l'on puisse croire que tout sénateur peut faire partie d'un groupe interparlementaire et des nombreuses délégations au sein desquelles ces groupes accomplissent un travail très important sur le plan de la diplomatie et représentent notre Parlement dans de nombreux pays et à de nombreuses occasions, dans la plupart des cas, le fait de ne pas être membre d'un groupe signifie que l'on ne peut jamais profiter de l'une ou l'autre de ces occasions.

Dans ce contexte, en arrière-plan, je sais, pour ma part, que dès que je suis devenue sénatrice non affiliée et que j'ai signalé qu'il était possible pour un groupe interparlementaire donné de me permettre de continuer à siéger au sein de l'exécutif, certains de mes collègues du Sénat se sont assurés d'intervenir —

they intervened and blocked — used their veto — to make sure that I would never again be able to continue in that role and to participate.

That, I think, is my time. I could go on, but let me just close with this comment. This really isn't about a lack of options. This is not about a lack of study and knowledge about what could be done to make the change. This is truly about your hearts and your minds as group members and leaders, and the choice to retain your privileges and your rewards from membership in a group. Nothing can change unless you address within your own hearts and your own minds whether you actually want this change. Thank you.

[*Translation*]

**The Chair:** We heard your messages, which came from the heart. We'll now open the floor to questions.

We hope to find ways to ensure equity among senators in the future. The committee is trying to do that with this study.

[*English*]

**Senator Wells:** Thank you, colleagues, for your presentations.

Senator Brazeau, I listened with great interest when you spoke last week in the chamber, and you made some comments that I'm happy to have the opportunity to address here. One of them was the non-affiliated senators' ability to ask questions in Question Period and that you perhaps lack equality in that.

We organize by caucuses because it makes procedures go smoothly, not because — well, maybe because of power as well, but I think it's more procedurally smooth if we organize by caucuses or — yes, by caucuses.

At any time, any senator can stand up to ask a question, and the only determinant is whether you're recognized by the Speaker or not. We have a process, a practice, a convention, where lists are handed to the Speaker to make the process easier and smoother. I hear Senator McPhedran quite often, when she stands to ask a question, thanking the Conservatives or someone else for giving her a slot. That's not necessary. You cede that authority when you tuck into that program of requesting a slot. Request a slot from the Speaker. The Speaker has the authority. That's why the Speaker is there, to control the procedures of the chamber. If I were an unaffiliated senator, I wouldn't go cap in hand to any leader, looking for a slot. I'd go to the Speaker and

d'utiliser leur droit de veto — pour que je ne puisse plus jamais continuer à jouer ce rôle et à participer.

Je pense que mon temps est écoulé. Je pourrais continuer, mais permettez-moi de conclure en disant ce qui suit. Ce n'est pas qu'il manque d'options. Ce n'est pas qu'il n'y a pas d'études et de connaissances sur ce que l'on pourrait faire pour changer les choses. Il est vraiment question ici de ce que vous avez dans votre cœur et votre esprit en tant que membres de groupes et dirigeants et du choix de conserver vos récompenses et vos priviléges liés à l'adhésion à un groupe. Rien ne peut changer si vous ne vous demandez pas, dans votre cœur et dans votre esprit, si vous souhaitez réellement apporter ce changement. Je vous remercie.

[*Français*]

**La présidente :** Nous avons bien entendu vos messages, qui venaient du cœur. Nous allons maintenant passer aux questions.

Nous espérons réussir à trouver des mécanismes qui aideront éventuellement à favoriser l'équité entre les sénateurs. C'est l'objectif que le comité tente d'atteindre avec cette étude.

[*Traduction*]

**Le sénateur Wells :** Merci, chers collègues, pour vos exposés.

Sénateur Brazeau, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt votre discours de la semaine dernière au Sénat, et vous avez fait des observations dont je suis heureux d'avoir l'occasion de parler ici. Vous avez parlé entre autres de la capacité des sénateurs non affiliés à poser des questions pendant la période des questions et du fait les sénateurs non affiliés n'ont peut-être pas les mêmes droits à cet égard.

Nous nous organisons par caucus parce que cela favorise le bon déroulement du processus, et non pas parce que... Il y a peut-être aussi une question de pouvoir, mais je pense que le processus se déroule mieux si nous nous organisons par caucus ou... Oui, par caucus.

À tout moment, n'importe quel sénateur peut se lever pour poser une question et le seul facteur, c'est qu'il appartient à la Présidente de lui donner la parole ou non. Nous avons une pratique, ou une convention, selon laquelle des listes sont remises à la Présidente afin de simplifier le processus. J'entends souvent la sénatrice McPhedran, lorsqu'elle se lève pour poser une question, remercier les conservateurs ou quelqu'un d'autre de lui avoir accordé du temps de parole. Ce n'est pas nécessaire. On cède ce pouvoir lorsqu'on demande la parole de cette façon. Demandez-la à la Présidente. C'est elle qui en a le pouvoir. Elle est là pour cela, pour décider de la marche à suivre du Sénat. Si j'étais un sénateur non affilié, je n'irais pas quémander du temps

say, "I am going to stand up and hope to be recognized to ask a question." That's actually the rule in Question Period.

I have been to Question Time in the U.K. House of Commons and the House of Lords, and it is bedlam over there. It's bedlam. I'll show you what happens. Whenever a question is finished, 10 people will stand up, hoping to be recognized. There is no apparent organization at all. I like our system because it is organized. It has a degree of fairness. As soon as you request from another caucus to have a slot, then you cede your authority to get up and speak for yourself. That is one thing I would say.

The other thing is that when I came here in January of 2013, the most powerful senator in the room was Senator Cools. She was a non-affiliated senator. At one time she sat with the Liberals, and at one time she sat with the Conservatives, but when she sat alone was when she had the most power.

You said you have to go to five senators to ask a question or to have an intervention. Well, we had to go to five as well: Senator McCoy, Senator Cools, Senator Rivest, Senator Dyck and Senator Prud'homme, who left before I got here.

Don't sell your equal status in this chamber short, because you have it. This not a question, but it was something I did want to say.

**Senator McCallum:** When you talk about QP, it is the ministerial QP that's we can't get on.

**Senator McPhedran:** I think that the commentary was directed at Senator Brazeau. Do you care to respond?

**Senator Brazeau:** Yes, I will respond to that.

Obviously, as you mentioned, we do have the power to do certain things, but as you will appreciate, if senators choose to utilize that power to either delay or to make a statement, there are consequences to that. As I said, when rules are in existence but are not practised on a daily basis, yes, it remains at the discretion of the Speaker, but it is the same thing if I go to see the five leaders and one of them decides no. I am in the same boat if I just go to the Speaker. If the Speaker chooses not to recognize the unaffiliated senators, we're back at square one. I know some of the procedures and tactics that we can use as unaffiliated senators to make this point, but I also wasn't born yesterday, and I know the consequences that can come with that. We are walking on eggshells a little.

de parole à un dirigeant. Je m'adresserais à la Présidente et je lui dirais : « Je vais me lever et j'espère qu'on me donnera la parole pour que je puisse poser une question. » C'est d'ailleurs la règle qui prévaut pour la période des questions.

J'ai assisté à la période des questions à la Chambre des communes et à la Chambre des lords du Royaume-Uni, et c'est la pagaille là-bas. C'est la pagaille. Je vais vous montrer ce qui se passe. Après chaque question, 10 personnes se lèvent dans l'espoir qu'on leur donne la parole. Il ne semble y avoir aucune organisation. J'aime notre système parce qu'il est organisé. Il assure un certain degré d'équité. Dès que vous demandez à un autre caucus de vous accorder du temps de parole, vous renoncez à votre pouvoir de vous lever et de prendre la parole. Voilà une chose que je dirais.

L'autre chose, c'est que lorsque je suis arrivé ici en janvier 2013, la sénatrice la plus puissante dans la salle était la sénatrice Cools. C'était une sénatrice non affiliée. À un moment donné, elle a siégé avec les libéraux et à un autre moment, avec les conservateurs, mais c'est lorsqu'elle siégeait seule qu'elle avait le plus de pouvoir.

Vous avez dit qu'il vous fallait vous adresser à cinq sénateurs pour poser une question ou faire une intervention. Eh bien, nous devions nous adresser à cinq sénateurs également : les sénateurs McCoy, Cools, Rivest, Dyck et Prud'homme, qui est parti avant que je n'arrive.

Ne sous-estimatez pas le statut égal dont vous jouissez dans cette enceinte, car il existe. Ce n'est pas une question, mais c'est quelque chose que je voulais dire.

**La sénatrice McCallum :** Quand vous parlez de la période des questions, c'est la période des questions avec un ministre à laquelle nous ne pouvons pas participer.

**La sénatrice McPhedran :** Je pense que le commentaire s'adressait au sénateur Brazeau. Voulez-vous répondre?

**Le sénateur Brazeau :** Oui, je vais répondre.

Évidemment, comme vous l'avez mentionné, nous avons le pouvoir de faire certaines choses, mais comme vous le comprenez, si des sénateurs choisissent d'utiliser ce pouvoir pour retarder les choses ou pour faire une déclaration, il y a des conséquences. Comme je l'ai dit, quand des règles sont en place, mais qu'elles ne sont pas appliquées au quotidien, oui, cela reste à la discréction de la Présidente, mais c'est la même chose si je vais voir les cinq dirigeants et que l'un d'entre eux refuse. Je suis dans la même situation si je m'adresse simplement à la Présidente. Si elle décide de ne pas donner la parole aux sénateurs non affiliés, nous revenons à la case départ. Je connais certaines des procédures et des tactiques auxquelles nous pouvons recourir en tant que sénateurs non affiliés pour faire

As I said, my relationship with the leaders has been good. That does not mean that, going forward — let's face it. Some of these proposed changes that we are contemplating will affect me more than anyone else in the Senate. That is just the reality. As I said, I am fully aware of the powers that we have, but exercising them in practice and angering my colleagues, that is something to contemplate as well.

*[Translation]*

**The Chair:** I think that we know what unanimous consent entails, and that non-affiliated senators may sometimes not agree to it. Obviously, non-verbal pressure can be applied afterwards.

*[English]*

**Senator McPhedran:** Those were points I wanted to make, so thank you for that.

I will respond briefly to you, Senator Wells. You referenced the power that was held, and in particular you used the example of Senator Cools. Let's remember that that is the power of "no," and that is a power that comes with very significant consequences.

I have a bill, lowering the federal voting age to 16, Bill S-201. It is the third such bill I have introduced. That bill, Bill S-201, has been with us for 30 months. The kind of quid pro quo that operates is part of the reality of what we have to learn to navigate effectively as senators. I am not in any way denying that function, but every time an unaffiliated senator decides to try to use the power of "no," we understand that the consequences are likely to eliminate, in one of the scenarios, the work that we have been doing with a lot of dedication.

I would invite less simplistic references to power here. There is an understandable defensiveness for those of you who are members of groups and who do get to eat the cookies all the time. I appreciate that. My remarks in opening this morning were really to ask you to move beyond some of that defensiveness around the privileges and rewards that you have and to think more in terms of the possibility of a procedurally effective Senate that is also a Senate that truly does have equality of senators, which is not the case now.

**Senator Batters:** Thank you to all of you for being here today.

valoir notre point de vue, mais je ne suis pas né de la dernière pluie et je connais les conséquences qui peuvent en découler. Nous marchons un peu sur des œufs.

Comme je l'ai dit, mes relations avec les dirigeants sont bonnes. Cela ne veut pas dire qu'à l'avenir... Soyons réalistes. Certains des changements proposés auront plus de répercussions sur moi que sur n'importe qui d'autre au Sénat. C'est la réalité. Comme je l'ai dit, je suis bien au courant des pouvoirs que nous avons, mais les exercer concrètement et mettre mes collègues en colère, c'est une chose à laquelle il faut réfléchir également.

*[Français]*

**La présidente :** Je crois qu'on sait de quoi on parle quand il s'agit du consentement unanime, auquel les sénateurs non affiliés peuvent parfois ne pas consentir. Il y a évidemment des pressions non verbales qui peuvent être faites par la suite.

*[Traduction]*

**La sénatrice McPhedran :** Je voulais justement soulever ces points et je vous en remercie.

Je vais vous répondre brièvement, sénateur Wells. Vous avez parlé du pouvoir que nous détenons et, en particulier, vous avez parlé de la sénatrice Cools. N'oublions pas qu'il s'agit du pouvoir de dire non, de refuser, et que ce pouvoir a des conséquences très importantes.

Je suis la marraine du projet de loi S-201, qui vise à abaisser à 16 ans l'âge de voter à l'échelle fédérale. C'est le troisième projet de loi de ce type que je dépose. Celui-là, le projet de loi S-201, est à l'étude depuis 30 mois. Le principe du donnant-donnant fait partie de la réalité quant à ce que nous devons apprendre pour nous débrouiller efficacement en tant que sénateurs. Je ne nie aucunement cette fonction, mais chaque fois qu'un sénateur non affilié décide d'utiliser le pouvoir de dire non, nous comprenons qu'il en résultera probablement l'élimination, dans l'un des scénarios, du travail que nous avons accompli avec beaucoup de dévouement.

J'aimerais que les références au pouvoir soient moins simplistes. Ceux d'entre vous qui sont membres de groupes et qui bénéficient tout le temps d'avantages adoptent une attitude défensive qui n'est pas surprenante. Je comprends cela. Ce matin, dans ma déclaration liminaire, je vous demandais de laisser de côté cette attitude défensive à l'égard des priviléges et des récompenses que vous avez et de réfléchir davantage à la possibilité d'un Sénat qui serait efficace sur le plan de la procédure et où tous les sénateurs seraient véritablement sur un pied d'égalité, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

**La sénatrice Batters :** Merci à tous de votre présence aujourd'hui.

First of all, I start out by saying, as I said in the chamber when we debated this omnibus government motion on Senate rules, that by the Trudeau government cementing equality of groups by this motion, they have demolished the equality of senators. That used to be the prevailing principle in the Senate for some of the reasons that were just mentioned. I also remember those times, and there could be one senator and, indeed, it was because of a “no,” but a “no” can be a very powerful word.

I want to remind all of us that part of the reason we are here today is because we just had a government motion that was brought forward which was eight pages long of Senate rule changes, and yet there was not one mention in eight pages of non-affiliated senators. That was something I challenged the government Senate leader on. It was a decision of the government to do that. That was a government motion. That government then used the guillotine motion of time allocation to pass that.

By the way, it is actually not because of the government or any GRO members that we are hearing from this panel of non-affiliated senators today. It was our Rules steering committee that decided to have this panel today. Certainly, the motion that is right now started in the chamber perhaps is an impetus for that, but it was a decision of our steering committee that we wanted to hear from you because you hadn’t really had a voice in that procedure that had just happened.

Thank you very much, Senator McCallum, for bringing up last Thursday, no scroll, because I also noticed that. I think it is the first time in my 11 years in the Senate that I can remember that happening. For many people, that is not a good situation. I absolutely understand that it is for you in particular because you don’t get a version of a scroll from a group that you may belong to, and you have to rely on that. Frankly, though you may get a scroll notification of sorts from a group, that is the one that is actually from the Senate. That should be the one that we all can rely on. I don’t understand why there wasn’t one sent out last Thursday, but that is something that is quite important.

One of my questions today to each of you is, were you consulted when those Senate rule changes were being formulated? Were you consulted by any senator from the Government Representative Office prior to those major Senate rule changes being introduced in the Senate, including Senator Lankin who was the Government Whip liaison at the time? If you were, please tell us about those consultations.

Je dirai d’abord, comme je l’ai dit à la Chambre du Sénat lorsque nous avons débattu de cette motion omnibus émanant du gouvernement qui porte sur le *Règlement du Sénat*, qu’en cimentant l’égalité entre les groupes par l’entremise de cette motion, le gouvernement Trudeau a démolie le principe de l’égalité entre les sénateurs. C’était le principe qui prévalait au Sénat pour certaines des raisons qui viennent d’être évoquées. Je me souviens aussi de cette époque où il pouvait y avoir un sénateur et... en effet, c’était parce que l’on avait dit « non », mais le mot « non » peut être très puissant.

Je tiens à nous rappeler à tous que si nous sommes ici aujourd’hui, c’est en partie parce que nous venons d’être saisis d’une motion du gouvernement, qui fait huit pages, et qui propose des modifications au *Règlement du Sénat*. Nulle part dans ces huit pages n’est-il question des sénateurs non affiliés. J’ai interrogé le leader du gouvernement au Sénat à ce sujet. Le gouvernement a décidé de ne pas en parler. C’était une motion du gouvernement. Le gouvernement a ensuite utilisé la motion de guillotine d’attribution de temps pour faire adopter cette motion.

D’ailleurs, ce n’est pas grâce au gouvernement ou aux membres du bureau du représentant du gouvernement que nous entendons ce groupe de sénateurs non affiliés aujourd’hui. C’est le comité directeur, de notre comité du Règlement, qui a décidé de vous accueillir aujourd’hui. Certes, la motion dont nous avons entamé le débat à la Chambre du Sénat y est peut-être pour quelque chose, mais c’est notre comité directeur qui voulait vous entendre parce que vous n’avez pas vraiment eu voix au chapitre dans ce processus.

Je vous remercie, sénatrice McCallum, d’avoir dit qu’il n’y avait pas de plomitif jeudi dernier. Moi aussi, je l’ai remarqué. À ma connaissance, c’est la première fois en 11 ans au Sénat qu’une telle situation se produit. Pour de nombreuses personnes, cette situation pose problème. Je comprends parfaitement qu’elle représente un problème pour vous, en particulier, car vous ne recevez pas une version du plomitif de la part d’un groupe auquel vous pourriez appartenir. Vous devez donc vous en remettre à ce plomitif. Pour être franche, même si l’on reçoit un plomitif quelconque de la part d’un groupe, celui-ci est le seul qui vient réellement du Sénat. Nous devrions tous pouvoir compter là-dessus. Je ne comprends pas pourquoi un exemplaire n’a pas été envoyé jeudi dernier, mais c’est quelque chose de fort important.

L’une de mes questions aujourd’hui s’adresse à chacun d’entre vous. Vous a-t-on consultés lorsque ces modifications au *Règlement du Sénat* étaient en cours de rédaction? Un sénateur du bureau du représentant du gouvernement — y compris la sénatrice Lankin qui était, à l’époque, l’agente de liaison du whip du gouvernement — vous a-t-il consultés avant que ces importantes modifications au *Règlement du Sénat* ne soient présentées au Sénat? Si c’est le cas, j’aimerais que vous nous en parliez.

**The Chair:** Who wants to start?

**Senator McCallum:** Yes. James and I spoke with Senator Lankin. We had a Zoom meeting with her.

**Senator Batters:** How did that go? What length of time was it? Did you bring up matters that you felt were dealt with, or did you feel you were heard but your concerns were not addressed?

**Senator McCallum:** I cannot even remember what we talked about. That is how general it was.

**Senator Batters:** Interesting. Thank you.

**Senator McPhedran:** Senator Batters, I do want to thank the chair and deputy chairs. I did also, without naming you at the beginning of my presentation, appreciate that.

Yes. I had several conversations with Senator Lankin. I felt that the motion and our being here today are connected to those conversations. I expressed a lot of concerns about where this was all going. We are now dealing with a de facto situation. Probably the crux of the discussion was that much of the work of this committee, reports from this committee, surfaced in that previous motion.

This is an opportunity to acknowledge, first of all, that the kind of inequality that we are talking about today has been the norm in the Senate long before the current government. Senate after Senate after Senate, government after government after government, has perpetuated this de facto inequality of unaffiliated senators. We are back to a situation where no one government holds responsibility. We hold that responsibility. We function in a closed circuit of senator-to-senator governance on absolutely everything. It is up to us.

**Senator Batters:** Since you said you had several conversations with Senator Lankin prior to these rule changes being introduced, were you especially surprised when you saw the product after those discussions and that non-affiliated senators were not mentioned once in eight pages?

**Senator McPhedran:** No. Was I disappointed? Yes. Was I surprised? No.

**Senator Batters:** Interesting. Thank you.

Senator Brazeau, do you have anything to add?

**Senator Brazeau:** Thank you for the question.

**La présidente :** Qui veut commencer?

**La sénatrice McCallum :** Oui. M. Campbell et moi avons discuté avec la sénatrice Lankin. Nous nous sommes réunis sur Zoom.

**La sénatrice Batters :** Comment cette réunion s'est-elle déroulée? Combien de temps a-t-elle duré? Avez-vous soulevé des questions qui, selon vous, ont été réglées, ou avez-vous eu l'impression d'avoir été entendu, sans que vos préoccupations soient pour autant prises en compte?

**La sénatrice McCallum :** Je ne me souviens même pas de ce dont nous avons parlé. C'est dire à quel point la discussion était générale.

**La sénatrice Batters :** C'est intéressant. Je vous remercie.

**La sénatrice McPhedran :** Sénatrice Batters, je tiens à remercier la présidente et les vice-présidents. Je l'ai également fait au début de ma déclaration, sans toutefois vous nommer.

Oui. J'ai eu plusieurs conversations avec la sénatrice Lankin. J'ai l'impression que la motion et notre présence ici aujourd'hui sont liées à ces conversations. J'ai exprimé de nombreuses inquiétudes quant à la tournure que prenaient les événements. Nous sommes maintenant confrontés à une situation de facto. Je dirais que l'essentiel de la discussion a porté sur le fait qu'une grande partie des travaux de ce comité — des rapports de ce comité — a fait surface dans cette motion précédente.

En premier lieu, cette motion nous donne l'occasion de reconnaître que les inégalités dont nous parlons aujourd'hui sont la norme au Sénat, et ce depuis bien avant l'arrivée du gouvernement actuel. Le Sénat et les gouvernements, au fil du temps, ont perpétué cette inégalité de fait qui touche les sénateurs non affiliés. Nous sommes revenus à une situation où aucun gouvernement en particulier n'est responsable. C'est nous qui détenons cette responsabilité. Nous fonctionnons dans un circuit fermé de gouvernance de sénateur à sénateur pour absolument tout. C'est à nous de jouer.

**La sénatrice Batters :** Puisque vous avez dit avoir eu plusieurs conversations avec la sénatrice Lankin avant la présentation de ces modifications au *Règlement*, avez-vous été particulièrement surprise lorsque vous avez vu la motion, après ces discussions, et réalisé que l'on ne mentionnait pas une seule fois les sénateurs non affiliés dans ces huit pages?

**La sénatrice McPhedran :** Non. Étais-je déçue? Oui. Étais-je étonnée? Non.

**La sénatrice Batters :** C'est intéressant. Merci.

Sénateur Brazeau, aimerez-vous ajouter quelque chose?

**Le sénateur Brazeau :** Je vous remercie de la question.

In terms of myself, I had a conversation with Senator Lankin around the time that the government motion was being contemplated being introduced that dealt with the groups within the Senate. I had a short, quick conversation. At that time, I was also made aware that there would be another motion coming forward that dealt with the unaffiliated senators.

The point I want to make here again is about equality. When the first government motion was introduced, we heard the words “equal, equality, senators are equal.” Just the fact that there are two separate motions demonstrates that we are not equal.

**Senator Batters:** Exactly.

**Senator Ringuette:** First, I would like to make a few statements.

I have been in the Senate for 21 years. When the Senate had a Liberal caucus and a Conservative caucus, I still had to wait in line for a proposed statement or a proposed question. There's not enough time for either to satisfy everyone.

Also, because of my function, I am aware that the Speaker's office allows and entertains statements and questions from non-affiliated senators.

To Senator Brazeau's comment, I gather what you are looking for is more of a certain time frame for questions and statements from non-affiliated senators, bearing in mind that the Senate has always functioned on proportionality, whether it is groups or caucuses. More or less, each of you would have 1%, which is about that. Is it the certain time frame that you are looking for in regard to those two issues?

**Senator Brazeau:** Thank you for the question.

Yes, it is looking for more structure and certainty, because right now there is none. If you believe that you have had to wait to get statements in in the past, it is worse for unaffiliated senators. That is just the way it works.

Having said that, many new senators who have been named after 2015 have never been in opposition. If and when that time comes, that will bring a different dynamic to the Senate. I do not know if the current subgroups will stand the test of time. Time will tell. As unaffiliated senators, we are basically being forced to join a group if we want what we are asking for this morning.

Pour ma part, j'ai eu une conversation avec la sénatrice Lankin au moment où l'on envisageait de présenter la motion du gouvernement au sujet des groupes du Sénat. J'ai eu une brève conversation. À ce moment-là, j'ai également appris qu'une autre motion portant sur les sénateurs non affiliés allait être présentée.

La question que je souhaite soulever ici est celle de l'égalité. Lorsque la première motion du gouvernement a été présentée, nous avons entendu les termes « égaux », « égalité », « les sénateurs sont sur un pied d'égalité ». Le simple fait qu'il y ait deux motions distinctes démontre que nous ne sommes pas traités de la même manière.

**La sénatrice Batters :** En effet.

**La sénatrice Ringuette :** J'aimerais d'abord formuler quelques observations.

Cela fait 21 ans que je siège au Sénat. Lorsqu'il y avait un caucus libéral et un caucus conservateur au Sénat, je devais quand même attendre mon tour pour faire une déclaration ou poser une question. Il n'y a pas assez de temps pour que tous les sénateurs puissent prendre la parole.

Ensuite, en raison de mon rôle, je sais que le bureau du Président permet aux sénateurs non affiliés de prononcer des déclarations et de poser des questions.

En réponse au commentaire du sénateur Brazeau, je crois comprendre que ce que vous souhaitez, c'est que l'on garantisse aux sénateurs non affiliés qu'ils disposeront d'un temps de parole donné pour poser des questions et faire des déclarations. Il ne faut pas oublier que le Sénat a toujours fonctionné selon le principe de la proportionnalité, qu'il y ait des groupes ou des caucuses. Plus ou moins, chacun d'entre vous disposerait de 1 % du temps de parole, ce serait à peu près cela. Vous voulez avoir l'assurance que vous aurez du temps pour les déclarations et les questions. Est-ce bien cela?

**Le sénateur Brazeau :** Je vous remercie de la question.

Oui, nous aimerais que le processus soit plus structuré et qu'il y ait une plus grande prévisibilité, parce que ce n'est pas le cas en ce moment. Si vous pensez que vous avez dû attendre votre tour pour prononcer des déclarations dans le passé, dites-vous que la situation est pire pour les sénateurs non affiliés. Les choses sont tout simplement ainsi.

Cela dit, de nombreux nouveaux sénateurs nommés après 2015 n'ont jamais fait partie de l'opposition. Si jamais les choses changent, la dynamique sera différente au Sénat. Je ne sais pas si les sous-groupes actuels résisteront à l'épreuve du temps. L'avenir nous le dira. En tant que sénateurs non affiliés, nous sommes pratiquement contraints de rejoindre un groupe si nous voulons obtenir ce que nous réclamons ce matin.

Having said that, these groups were — for the most part, three of them out of the five — created after I got here. Senators should have a choice to be a part of a group, and equally — equally, there is the word — to not be part of a group. The decision to not be a part of a group should not punish the senators who make that decision for themselves. We know the dynamics here. It is a partisan place. Each time we vote on something, it is partisan, whether we like it or not.

Yes, we need more certainty and structure. If we do want to speak on a subject matter, perhaps we have a two- or three-week window. Sometimes there could be an event happening and we want to make a senators' statement to highlight that event, but because of the current structure and the way that the Senate works, sometimes that event comes and goes, and six or eight weeks later, there is no sense in making that statement.

**Senator Ringette:** I understand that. It happens to me often.

**Senator McCallum:** You said that we could get onto the lists. I have put my name forward for statements. I go to the bottom of the list. I am told, "If there is time, you can speak." Many times, there is no time. I do go to COPO. We do put our name in for Question Period, and many times I do get on.

**Senator Ringette:** I have a further question on this same issue, if I may. Today, three of you are here. I am looking at the proportion and trying to see a certain time frame and so forth. Would you wish individually to have a time frame, or collectively?

**Senator McPhedran:** If I may jump in here, from my perspective, today is not the day to go into that kind of granular detail.

**Senator Ringette:** We need to know. We need to know.

**Senator McPhedran:** Yes, I know that, but I don't think this is your only meeting on this issue. We're working on a proposal, and for me, it is premature to answer your question.

**Senator Ringette:** Senator Brazeau?

[*Translation*]

**Senator Brazeau:** Could you repeat your question, please?

Toutefois, ces groupes ont été — pour la plupart, trois sur cinq — créés après mon arrivée. Les sénateurs devraient pouvoir choisir de faire partie d'un groupe, ou, en toute équité — équité, voilà le mot —, de ne pas faire partie d'un groupe. Les sénateurs qui ont décidé de ne pas faire partie d'un groupe ne devraient pas en être pénalisés. Nous connaissons la dynamique qui règne ici. Le Sénat est un lieu partisan. Chaque fois que nous votons, nous faisons preuve de partisannerie, que nous le voulions ou non.

Oui, nous avons besoin de plus de certitude et d'une meilleure structure. Lorsque nous voulons nous exprimer sur un sujet donné, nous avons peut-être de deux ou trois semaines pour le faire. Parfois, nous aimerais souligner un événement, mais en raison de la structure actuelle et de la façon dont le Sénat fonctionne, il arrive que cet événement se produise et que nous manquions notre occasion de le souligner. Il est inutile de faire une déclaration six ou huit semaines plus tard.

**La sénatrice Ringette :** Je comprends cela. Cela m'arrive souvent.

**La sénatrice McCallum :** Vous avez dit que nos noms pouvaient être inscrits sur les listes. J'ai demandé à ce que mon nom figure sur la liste des déclarations, mais mon nom s'est retrouvé au bas de la liste. On me dit que s'il reste du temps, je pourrai prendre la parole. Souvent, il ne reste plus de temps. Je me tourne aussi vers le Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre. Je donne mon nom pour la période des questions, et il m'arrive souvent de pouvoir poser une question.

**La sénatrice Ringette :** J'ai une autre question sur ce même sujet, si vous me le permettez. Aujourd'hui, vous êtes trois. Je me demande combien de temps pourrait vous être alloué, proportionnellement. Souhaitez-vous disposer d'un temps de parole donné par personne ou collectivement?

**La sénatrice McPhedran :** Si je peux me permettre d'intervenir, je ne pense pas qu'il convienne d'entrer dans ce genre de détails aujourd'hui.

**La sénatrice Ringette :** Nous devons le savoir. Nous devons le savoir.

**La sénatrice McPhedran :** Oui, je sais, mais je ne crois pas qu'il s'agisse de votre seule réunion sur ce sujet. Nous sommes en train de préparer une proposition, et je crois qu'il est trop tôt pour répondre à votre question.

**La sénatrice Ringette :** Sénateur Brazeau, voulez-vous intervenir?

[*Français*]

**Le sénateur Brazeau :** Pouvez-vous répéter votre question, s'il vous plaît?

**Senator Ringuette:** Regarding the possibility of having some certainty, do you want individual or collective certainty?

**Senator Brazeau:** I'll speak for myself. Right now, three of us are non-affiliated senators. There are others, but for the purposes of this activity, there are three of us. There may be more in the future. We don't know.

To answer your question today, I think that I would prefer a structure for the non-affiliated senators. We just want to make sure that, in the future, no matter the number, all the non-affiliated senators can be accommodated and there are decisions —

**Senator Ringuette:** — and that you organize the opportunity among yourselves?

**Senator Brazeau:** And decisions would be made for the person speaking, as is the case in other groups.

**Senator Ringuette:** Thank you.

[English]

**Senator Kutcher:** Thank you, senators, for being with us. I appreciate the concerns that you have raised. I have one question for Senator McCallum and then a question for all of you.

Senator McCallum, you raised a piece of paper that had questions on it. I did not receive any of those questions.

**Senator McCallum:** No. I just did them this morning. I could send them to you.

**Senator Kutcher:** Could you just send them to everybody?

**Senator McCallum:** It's questions I ask myself.

**Senator Kutcher:** Then we could have a more fulsome understanding of it. That is great.

**Senator McCallum:** What bothered me the most was that when that happened to me, it affected my integrity. It also affected my ability to sponsor another bill, because will people say, "Well, she could not get it through"? There is a lot. Those are the questions I ask.

**Senator Kutcher:** I would appreciate you sending that to us. Thank you.

**La sénatrice Ringuette :** En ce qui concerne la possibilité d'avoir un élément de certitude pour vous, est-ce que vous voulez un élément de certitude individuel ou collectif?

**Le sénateur Brazeau :** Je vais parler pour moi. Actuellement, nous sommes trois sénateurs non affiliés. Il y en a d'autres, mais en ce qui concerne cet exercice, nous sommes trois. Peut-être qu'à l'avenir, il y en aura plus, nous ne le savons pas.

Pour répondre à votre question aujourd'hui, je pense que je préférerais qu'il y ait une structure pour la collectivité des sénateurs non affiliés, juste pour nous assurer qu'à l'avenir, peu importe le chiffre, tous les sénateurs non affiliés pourront être accommodés et il y a des décisions —

**La sénatrice Ringuette :** — et que vous organisiez l'opportunité entre vous?

**Le sénateur Brazeau :** Et les décisions seraient prises pour la personne qui prendra la parole, comme c'est le cas dans les autres groupes.

**La sénatrice Ringuette :** Merci.

[Traduction]

**Le sénateur Kutcher :** Je vous remercie, sénateurs, de votre présence parmi nous. Je vous remercie d'avoir soulevé ces préoccupations. J'ai une question pour la sénatrice McCallum, puis j'en aurai une pour vous tous.

Sénatrice McCallum, vous avez levé un bout de papier sur lequel il y avait des questions. Je n'ai pas reçu ces questions.

**La sénatrice McCallum :** Non. Je les ai préparées ce matin. Je pourrais vous les faire parvenir.

**Le sénateur Kutcher :** Pourriez-vous les envoyer à tous les sénateurs?

**La sénatrice McCallum :** Ce sont des questions que je me pose.

**Le sénateur Kutcher :** Nous pourrions ainsi avoir une meilleure idée des questions que vous vous posez. C'est excellent.

**La sénatrice McCallum :** Ce qui m'a le plus gênée, c'est que lorsque cela m'est arrivé, cela a eu une incidence sur mon intégrité. Cela a également eu une incidence sur ma capacité à marrainer un autre projet de loi, parce que les gens se disent que je n'ai pas pu faire adopter un projet de loi. Il y a beaucoup d'éléments. Voilà les questions que je pose.

**Le sénateur Kutcher :** Je vous saurais gré de nous les envoyer. Je vous remercie.

I am listening to what you are saying and trying to understand more of the nuances and the concrete components of that. I hear the concern. Do you have specific proposals for this committee that we can look at, proposals that would potentially lead to a change in the rules that we could then study and evaluate? For me personally, I would find that helpful. What is it that could be done? Have you thought about that? Do you have any specific proposals for us to look at concretely?

**Senator Brazeau:** Thank you for the question.

Unfortunately, it's difficult to answer because we don't know the aim of the government, how far they are willing to go and what methods they are willing to use to bring about these proposed changes, and we don't really know what they will be as of yet.

One thing I mentioned earlier, just thinking out loud, was that Wednesdays are relatively short days. Perhaps one Wednesday out of the month when the Senate sits, there could be a bracket of space that could be held there for unaffiliated senators. But in terms of concrete solutions, we need more of a discussion about how free we are and how far we can actually go.

**Senator McPhedran:** I would respond to that by saying, yes, we are discussing some options, but I think we have a much better chance of being able to move forward if it is the will of this committee — it all rests with members of this committee — to come up with some options and if there is a desire to make the change, which is why I used my time today to address that.

There are a number of different options. I don't think that any of the possible options would disrupt the kind of procedural efficiency that Senator Wells has emphasized and that we all want, but they could potentially move us to a place where whatever changes this committee could recommend would be mindful of not only the principle of equality of all senators, but also the dignity of all senators and how, in some cases, what we are forced into can feel quite undignified.

As an example, to pick up on the power of "no," last week there was somewhat of a play on that that involved me. Immediately, at break, one of the group leaders came up to me, pointed his finger at me and said, "This is not going to go well for you." With the kind of quid pro quo that we have all been raising, there is a lot of background and back-channel subtext that becomes part of this. The power of "no" triggers that kind of behaviour as well. We have the opportunity to move together to a more positive forum of procedural efficiency that is also more inclusive and more respectful of the equality of all senators.

Je vous écoute et j'essaie de mieux comprendre les nuances et les éléments concrets de cette question. J'entends vos préoccupations. Êtes-vous en mesure de nous fournir des propositions précises, propositions que nous pourrions examiner et qui pourraient potentiellement mener à une modification des règles que nous pourrions ensuite examiner et évaluer? Je trouverais cela utile. Qu'est-ce qui pourrait être fait? Y avez-vous réfléchi? Pourriez-vous nous faire part de propositions précises que nous pourrions examiner?

**Le sénateur Brazeau :** Je vous remercie de la question.

Malheureusement, il est difficile de répondre à cette question, car nous ne connaissons pas l'objectif du gouvernement. Nous ne savons pas jusqu'où il est prêt à aller et quelles méthodes il est prêt à utiliser pour apporter ces modifications, et pour l'instant, nous ne savons pas vraiment qu'elles seront ces modifications.

Je réfléchis à voix haute. Plus tôt, j'ai dit que les mercredis sont des journées relativement courtes. Peut-être qu'un mercredi par mois, lorsque le Sénat siège, un moment pourrait être réservé aux sénateurs non affiliés. Pour ce qui est des solutions concrètes, nous avons besoin d'une discussion plus approfondie sur les droits dont nous disposons et sur les limites que nous pouvons atteindre.

**La sénatrice McPhedran :** Je répondrais à cette question en disant que oui, nous discutons de certaines options, mais je pense que nous avons une bien meilleure chance d'aller de l'avant si ce comité — tout repose sur les membres de ce comité — a l'intention de proposer certaines options et s'il est disposé à apporter des modifications. C'est pourquoi j'ai utilisé mon temps de parole aujourd'hui pour en parler.

Il existe différentes options. Je ne pense pas que l'une ou l'autre de ces options perturberait l'efficacité procédurale sur laquelle le sénateur Wells a insisté et que nous voulons tous. Elles pourraient toutefois faire en sorte que le comité propose des modifications en tenant compte non seulement du principe de l'égalité entre tous les sénateurs, mais aussi de la dignité de tous les sénateurs et du fait que, dans certains cas, ce que nous sommes forcés d'accepter peut être perçu comme une atteinte à notre dignité.

Je vous donne un exemple. Je vais revenir au pouvoir de dire non. La semaine dernière, il y a eu une situation impliquant ce pouvoir, en quelque sorte, et cela me touchait. À la pause, le leader d'un des groupes s'est empressé de venir me voir, m'a pointé du doigt et m'a dit que les choses n'allait pas bien se passer pour moi. En raison de ce principe du donnant-donnant que nous avons tous évoqué, beaucoup de choses se passent en coulisse. Le pouvoir de dire non déclenche également ce genre de comportement. Nous avons la possibilité d'évoluer ensemble vers un Sénat plus positif, efficace, qui sera également plus inclusif et plus respectueux de l'égalité entre tous les sénateurs.

**Senator McCallum:** I want to speak from the way I was raised, which is consensus based on sober second thought. I had gone to one of the leaders and asked, “Is there a chance that the four leaders could arrive at decisions based on consensus instead of bartering?” And he said, “No.”

When we look at what happens in the chamber where people jump up and adjourn and there’s so much disruption, that has to stop. That doesn’t belong there. It’s threatening. People have speeches they have prepared. There is so much drama in there. I don’t know why we allow our chamber to be so disrespected. We need more respect of one another. We need to have our voices heard, because the voices I bring are of Indigenous people. We need to find a way to get the bartering out of there and have everything come from merit. We learn from all that you bring to the table. That is the purpose.

[Translation]

**Senator Mégie:** I think that most of my questions were answered after the questions from Senator Kutcher and Senator Ringuette about certainty and the proposed structure, and after you were asked whether you had anything to suggest.

I think that we’ll take in all Senator McCallum’s questions. We’ll get to know your concerns, but we’re already familiar with them.

We need to know whether you, in all your time thinking about it, have come up with a solutions plan. That means, for example, solutions for every issue that bothers you, that prevents you from moving forward as a senator or that prevents you from properly fulfilling your role as a senator.

You listed some of them, but perhaps you missed a few others. You must have thought of some solutions for us. That would be appreciated, especially now that the door is open.

Second, when proposed, these solutions could be the topic of another discussion.

In my opinion, this could be the right solution starting today. What do you think?

[English]

**Senator McCallum:** I truly do not have the solutions because you guys have the power and we don’t. I always go to the leaders. I will submit all of the things I wrote to the leaders, including the vote last Thursday that was not last minute. There is still that thought that we need to barter with something.

**La sénatrice McCallum :** Je veux parler de ce que l’on m’a appris. Le consensus se fonde sur un second examen objectif. Je suis allée voir l’un des leaders et je lui ai demandé s’il était possible que les quatre leaders parviennent à des décisions en se fondant sur le consensus plutôt que sur les négociations. Il m’a répondu : « Non. »

Parlons de ce qui se passe dans la Chambre du Sénat. Des gens s’empressent de mettre fin à la séance. Il y a tant de perturbations et cela doit cesser. Ce genre de comportement n’a pas sa place au Sénat. Cela constitue une menace. Les gens ont préparé des discours. Il y a tellement d’éclats en Chambre. Je ne sais pas pourquoi nous acceptons qu’il y ait un tel manque de respect envers notre Chambre. Nous devons nous respecter davantage les uns les autres. Nos voix doivent être entendues, car les voix que je fais entendre sont celles des peuples autochtones. Il faut trouver un moyen de se débarrasser de la négociation et de faire en sorte que tout soit fondé sur ce qui est pertinent. Nous apprenons de votre expérience. Voilà l’objectif.

[Français]

**La sénatrice Mégie :** Je pense que j’ai eu des réponses à la plupart de mes questions après les questions des sénateurs Kutcher et Ringuette quant à la certitude et à la structure proposée et après qu’on vous a demandé si vous aviez quelque chose à nous proposer.

Je pense que nous allons recevoir toutes les questions de la sénatrice McCallum; on va connaître vos préoccupations, mais on les connaît déjà maintenant.

C’est important de savoir si vous, depuis le temps que vous y pensez, avez fait un plan de solutions, par exemple, des solutions pour chaque point soulevé qui vous dérange, qui vous empêche d’avancer en tant que sénateur ou qui vous empêche de remplir adéquatement votre rôle de sénateur.

Vous en avez énumérés quelques-unes, mais il y en a peut-être d’autres que vous n’avez pas énumérées. Vous avez sûrement pensé à des solutions à nous proposer. Ce serait bien, surtout maintenant que la porte est ouverte.

Deuxièmement, lorsqu’elles seront proposées, ces solutions pourraient faire l’objet d’une autre discussion.

À mon avis, ce serait peut-être la bonne solution à partir d’aujourd’hui. Qu’en pensez-vous?

[Traduction]

**La sénatrice McCallum :** Je n’ai pas de solutions parce que c’est vous qui avez le pouvoir, et pas moi. Je m’adresse toujours aux leaders. Je vais soumettre tout ce que j’ai écrit aux leaders, y compris le vote de jeudi dernier qui ne s’est pas tenu à la dernière minute. Il y a toujours cette éternelle nécessité de se lancer dans des négociations.

When people play games and they know the rules, you cannot have a solution because it's adjourn this, adjourn that. I don't understand it. I didn't come here to play those games. We have limited time in the Senate to do the work that needs to be done. That's why I'm here. I want you to help us do that. That is my request.

**The Chair:** Thank you. I think you have expressed your frustrations very well, and they are shared by even senators who are within groups.

Senator McPhedran, you wanted to say something?

**Senator McPhedran:** Thank you, chair.

I think we do have suggestions, but I want to go back to my primary point today, and it was just clearly articulated again by Senator McCallum. This committee has the power and responsibility. One of the strengths of Senate committees is the capacity and the resources to study an issue. If I may make a proposal to the committee, this is something in which all three of us would most definitely want to participate if we were invited. Would it not be possible for this committee to decide to study this issue beyond the bubble, the closed circuit of the Senate itself, and go elsewhere? Perhaps look at what is happening in other parliamentary settings? For example, in our very own House of Commons, there is time reserved for unaffiliated members of Parliament. They have a predictable time when they know they will be able to ask questions. That doesn't disrupt the procedural efficiency. To make changes like this, we're not throwing out all of our procedural efficiency. Frankly, that's not a very accurate way to depict the situation, both the opportunity and the challenge that we're facing. None of the previous reports of this committee actually dealt with this issue. This is a fresh opportunity for us to work together to do so.

[Translation]

**Senator Brazeau:** For non-affiliated senators, the main issue lies in the fact that, to obtain the right to speak, we need to approach the leaders of the five different subgroups. We need to make sure that, if they don't have enough members who want to speak, we can have the rest of the time. Structure means knowing when non-affiliated senators can speak and not hearing that we'll be put on the list. I've often been unable to take the floor for a number of weeks. I'm not complaining. However, the current practice isn't fair.

We're in a partisan system. I understand that some senators have a limited number of years of services. Other senators join forces with people from their own province or with colleagues who work on the same issues. I understand the differences and the reasons behind senators' decisions to join a group. However,

Lorsque les gens s'adonnent à de petits jeux et qu'ils connaissent les règles, il est impossible de proposer des solutions parce que les débats sont sans cesse ajournés. Je ne comprends pas ces tactiques. Je ne suis pas venue ici pour me livrer à des jeux politiques. Nous disposons d'un temps limité au Sénat pour faire notre travail. Or, c'est pour accomplir ce travail que je suis ici. Je demande que vous nous aidiez à remplir notre mandat.

**La présidente :** Merci. Vous avez très bien exprimé vos frustrations. Même certains sénateurs qui appartiennent à un groupe les partagent.

Sénatrice McPhedran, vous vouliez dire quelque chose?

**La sénatrice McPhedran :** Merci, madame la présidente.

En fait, nous avons des suggestions, mais je voudrais revenir au point principal que je voulais soulever. La sénatrice McCallum l'a très bien exposé. Le comité a des pouvoirs et des responsabilités. Une partie de la force des comités sénatoriaux réside dans les capacités et les ressources dont ils disposent pour mener des études. Si je puis me permettre de faire une suggestion au comité, les études sont quelque chose auxquelles nous souhaiterions tous trois vivement participer. Dans le cadre de cette étude en particulier, serait-il possible pour le comité d'aller au-delà du circuit fermé du Sénat et d'examiner ce qui se fait ailleurs, par exemple dans d'autres processus parlementaires? À la Chambre des communes par exemple, du temps est réservé aux députés non affiliés, qui leur permet de savoir à quel moment ils poseront leurs questions. Cette règle n'affecte pas du tout l'efficacité procédurale. Nous ne saperions pas complètement l'efficacité procédurale en adoptant des changements comme celui-là. Évitons de dépendre la situation incorrectement en omettant l'occasion et le défi qui se présentent à nous. Le comité n'a jamais produit de rapport à ce sujet. Il faut saisir cette occasion pour nous pencher ensemble sur la question.

[Français]

**Le sénateur Brazeau :** Le principal problème pour les sénateurs non affiliés, c'est que, pour avoir un droit de parole, il faut aller voir les leaders des cinq différents sous-groupes pour s'assurer que s'ils n'ont pas assez de membres qui veulent prendre la parole, on peut avoir le reste du temps. La structure, c'est d'avoir une certitude du moment auquel les sénateurs non affiliés peuvent prendre la parole, et non de se faire dire qu'on va nous mettre sur la liste. Il m'est arrivé souvent de ne pas avoir pu prendre la parole pendant plusieurs semaines. Ce n'est pas pour me plaindre, mais il y a une pratique existante qui n'est pas équitable.

Nous sommes dans un système partisan. Je comprends qu'il y a des sénateurs et sénatrices qui ont un nombre limité d'années, et d'autres se regroupent avec des gens de leur province ou avec des collègues qui travaillent sur les mêmes dossiers qu'eux. Je comprends les différences et les raisons pour lesquelles

the same respect should be extended to senators who, for whatever reason, decide not to join a group.

I'm part of a group of 105 colleagues. The Supreme Court has nine judges. Do they have three subgroups? Do they have breakout sessions? I don't think so. Maybe the Senate will go back to two groups in the future. However, we aren't there yet.

[*English*]

**Senator McCallum:** Can I make a comment? When the leaders meet, we don't know what they have met about. That's where the bartering goes on. If they sent us a letter stating why they met — but we have to wait in Senate and say "no." When we say "no", then it affects us.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Woo:** Thank you for your testimony today.

Can I first make a comment on groups and why they exist? The characterization that all groups are there to produce cookies and rewards is unfair, if I may say so. I just want to set the record straight here. There may be some groups and maybe some senators who are interested in groups only because of rewards and cookies. I get that. Maybe you want to be in a group because you want a certain travel privilege or you want to be on a certain committee and that's your criteria. I get that. That's fair enough. But the ISG is not that way. I'm not saying it's superior. The ISG exists because we want to bake cookies together. We're not giving out cookies. We're making cookies together. We want to help each other, and we want to cooperate to the best of our ability without imposing our views on each other. I hope we don't fall into the trap that there is a stereotype of groups that is based on a leader that has all these cookies in his or her pocket to hand out to people.

As some of you will remember who have been in the group, every ISG member gets the right to choose the committee they are on. In the past, typically every ISG gets the first choice but almost never gets the second choice as well, which is the reality of a limited number of committees and lots of people who want to be on the same committee. The challenge of allocating scarce resources is endemic to the Senate. It's not just for you. It's for all of us around this table.

The principle by which we have tried to organize ourselves, especially since 2016, both for the Senate as a whole and within groups, is the principle of proportionality. First of all, do you support the principle of proportionality insofar as it applies to

les sénateurs décident de faire partie d'un groupe. Par contre, le même respect devrait être accordé aux sénateurs qui, peu importe la raison, décident de ne pas faire partie d'un groupe.

Je fais partie d'un groupe de 105 collègues. À la Cour suprême, il y a neuf juges. Est-ce qu'ils ont trois sous-groupes? Ont-ils des séances en petits groupes? Je ne crois pas. Peut-être que le Sénat reviendra à deux groupes à l'avenir, mais on n'en est pas encore là.

[*Traduction*]

**La sénatrice McCallum :** Puis-je formuler un commentaire? Lorsque les leaders se rencontrent, nous ne savons pas à quel sujet. C'est là que commencent les négociations. S'ils nous envoient une lettre indiquant le motif de leur rencontre, nous devons attendre la tenue d'une séance du Sénat pour nous opposer. Lorsque nous nous opposons, nous sommes pénalisés.

**La présidente :** Merci.

**Le sénateur Woo :** Merci de votre témoignage.

Si je puis me permettre, je ferais un commentaire sur les groupes et sur leur raison d'être. Il est injuste de dire que tous les groupes ont été mis sur pied pour distribuer des avantages et des priviléges. Je voudrais seulement rétablir les faits. Il est possible que certains groupes existent et que certains sénateurs veuillent appartenir à un groupe seulement en raison des avantages. Je peux très bien en convenir. Certains sénateurs veulent peut-être faire partie d'un groupe en fonction de critères tels que les priviléges ou un comité en particulier dont ils voudraient faire partie. C'est leur droit. Le GSI ne fonctionne pas de cette manière. Je ne dis pas que ce groupe est supérieur. Le GSI a été mis sur pied pour accomplir du travail en collaboration, et non pas pour distribuer des avantages. Nous produisons des résultats ensemble. Nous nous aidons mutuellement et nous coopérons de notre mieux sans imposer nos vues aux autres membres du groupe. J'espère que nous ne nous enfermerons pas dans ce stéréotype voulant que les leaders des groupes distribuent à leur entière discrétion des priviléges aux membres.

Comme certains d'entre vous qui avez fait partie de ce groupe s'en souviendront, tous les membres du GSI ont le droit de choisir le comité auquel ils veulent siéger. Dans le passé, tous les membres du GSI obtenaient leur premier choix, mais très rares étaient ceux qui obtenaient leur deuxième choix en raison du nombre limité de comités et du fait que certains comités sont très convoités. La difficulté de répartir un nombre limité de ressources est un problème endémique au Sénat. Ce problème touche tous les sénateurs assis à la table, et non pas seulement les sénateurs non affiliés.

Les efforts que nous déployons pour réorganiser le Sénat dans son ensemble et la répartition des sénateurs en groupes, surtout depuis 2016, obéissent au principe de proportionnalité. Je voudrais savoir si vous soutenez le principe de proportionnalité

you, which would mean that vis-à-vis your one seat out of 105, you should get roughly under 1% of committee seats, speaking time, QP and so on and so forth? Is that a principle that you more or less subscribe to?

**Senator McPhedran:** Thank you very much, Senator Woo.

Each of us has our own personal experience of group or non-group membership. I do need to say that your experience was not my experience. It might be useful just to acknowledge that all three of us experienced the ISG, and all three of us left the ISG. That is just to respond to that point.

As to proportionality, rather than being boxed in at this moment in time on one particular principle, I would prefer if we could return to the suggestion that there is an opportunity here to study this issue thoroughly and address it in a way that no other Rules Committee ever has. That would be one of the important considerations. But certainly, I'm not prepared to respond on that one point today. There is a much more complex situation here that is worthy of more study.

**Senator Brazeau:** I think it's premature to answer that question. As I said, many of our colleagues have not been in opposition. When that time happens, it's going to change the dynamic of the Senate. Perhaps we'll be in a better position to talk about percentages then, but it's way too early to say.

This shouldn't be a discussion about cookies either. I'm not interested in cookies. Having said that, you respectfully are part of a group that has the resources because you are a group, so when we're talking about cookies, the ISG gets a budget. You have human resources there to help you. As unaffiliated senators, we don't have those cookies. What we're talking about is not cookies; it's respect. We are not being respected equally because you are part of a group and I am not. Therein lies the difference. Let's not have the discussion about cookies.

**Senator McCallum:** I have to speak to the committee. As you know, when I was with ISG — you brought it up — I got my first choice and a second choice, and that was taken away without reason. I met with you and said that I would like to appeal that decision. How did this other person get in? Nope. I said, "Okay, then I want my third choice." It was given to a senator who didn't even apply for that committee. That's one of the reasons I left. That was good reason to leave, and I don't know what the other groups offer.

Considering what happened last week and the passage of all the bills, do I want to go into the group now? You give away so much. You give away your voice. You give away your respect

pour autant qu'il s'applique à vous. Comme vous occupez un siège sur les 105 sièges du Sénat, vous devriez obtenir à peine 1 % des éléments tels que les sièges aux comités, le temps de parole et la période de questions. Adhérez-vous toujours à peu près à ce principe?

**La sénatrice McPhedran :** Merci beaucoup, sénateur Woo.

Nous avons chacun notre propre expérience comme membre ou non-membre d'un groupe. Je dois dire que votre expérience est différente de la mienne. Par conséquent, je juge pertinent de préciser que nous avons tous trois déjà fait partie du GSI, et que nous l'avons tous quitté. Voilà ma réponse concernant le premier point que vous avez soulevé.

En ce qui concerne la proportionnalité, plutôt que de nous arrêter seulement à ce principe, je préférerais que nous saisissons la possibilité qui se présente en ce moment d'étudier la question de manière approfondie comme jamais le comité du Règlement ne l'a fait dans les législatures précédentes. Ce serait un des facteurs importants à considérer. Cela dit, je ne m'étais pas préparée à débattre de cet aspect aujourd'hui. Nous sommes saisis d'une situation très complexe qui mérite d'être creusée davantage.

**Le sénateur Brazeau :** Il est prématuré à mon avis de répondre à cette question. Comme je l'ai dit, bon nombre de nos collègues n'ont jamais passé de temps dans l'opposition. Lorsque ce sera le cas, la dynamique du Sénat changera. Peut-être que nous serons davantage en mesure de parler des pourcentages à ce moment-là, mais il est beaucoup trop tôt pour nous prononcer.

Le débat ne devrait pas porter sur les avantages. Je ne m'intéresse pas aux avantages. Cela dit, bien respectueusement, vous disposez de ressources, puisque vous appartenez à un groupe. Le GSI a un budget pour les avantages. Vous avez des ressources humaines pour vous aider. Les sénateurs non affiliés n'ont pas droit à ces avantages. C'est plutôt le respect que nous souhaitons avoir. Nous n'avons pas droit au même respect que les sénateurs qui appartiennent à un groupe. Voilà où se trouve la différence. Arrêtons de discuter des avantages.

**La sénatrice McCallum :** Je dois dire quelque chose au comité. Lorsque je faisais partie du GSI — vous avez soulevé la question —, j'avais obtenu mon premier et mon deuxième choix, mais ces sièges m'ont été enlevés arbitrairement. Je vous ai rencontré pour vous dire que je voulais en appeler de cette décision. Je n'ai jamais su comment l'autre sénateur avait obtenu le siège. Je me suis donc repliée sur mon troisième choix, mais le siège en question avait été octroyé à une personne qui n'avait même pas présenté de demande à cet effet. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai quitté le GSI. J'avais un motif légitime de partir et je ne savais pas ce qu'offraient les autres groupes.

En considérant ce qui est arrivé la semaine dernière et le fait que tous les projets de loi ont été adoptés, je ne veux pas vraiment faire partie du groupe. Vous cédez sur tellement de

when you're trying to fit into the group, instead of belonging to the issue and belonging. I would ask that we be given a fair chance to really be able to know what is happening on the floor.

**The Chair:** We'll leave you an answer.

**Senator Woo:** I have a question about how we get on the committees we want. Is it your view that it is not simply a question that you deserve to be on a committee — you absolutely do — but you deserve to be on a committee that you want to be on?

**Senator McCallum:** Yes, it is. You had criteria on what it needed, and I fit four of the criteria. The other person didn't. I would have been the only Indigenous person on there. No. So I wonder what is happening here.

**The Chair:** I understand your frustration. Here we are setting the stage for a study on the principle of equality among senators, and we know we have been dealing with the principle of proportionality for groups. At the same time, it doesn't mean that the equality among senators does not exist and should not exist if it doesn't. We are setting the stage for a study on this important issue that was raised in the Senate. Long before I was here, there have been non-affiliated senators in the Senate. They found their way sometimes, but there were frustrations at that time. I heard from old senators who heard from them too. It's an ongoing issue. It will be important.

Other senates in the world have dealt with the issue of non-affiliated senators. There are mechanisms to try to organize the work so that there is some kind of equality. Equality is important. As a chair, I think it's important to say that because it is connected with the fact that we are or are not able to do our work constitutionally on the same footing, on the same level playing field, as others. There are ways. We are just starting this study.

I know that Senator Omidvar would like to speak, and then we have another witness on a second part of this panel. We'll look at the actual rules and processes and how we are dealing with it now.

**Senator Omidvar:** Thank you, chair. My questions have been abundantly asked and answered.

**Senator McPhedran:** I very much appreciate the flexible courtesy of this discussion. I would like to make two closing points.

chooses. Vous renoncez à vos convictions. Votre allégeance va au groupe, et non pas à la question à l'étude. Je demande que nous ayons une réelle possibilité de savoir ce qui se passe sur le parquet.

**La présidente :** Nous allons vous fournir une réponse.

**Le sénateur Woo :** J'ai une question sur la possibilité de participer à des comités en particulier. Selon vous, la question n'est pas le simple fait de pouvoir siéger à un comité — c'est votre droit incontestable —, mais bien de siéger au comité de votre choix. Est-ce exact?

**La sénatrice McCallum :** C'est exact. Je répondais à quatre des critères auxquels il fallait satisfaire pour faire partie du comité, contrairement à l'autre personne. J'aurais été la seule Autochtone à faire partie du comité. Je me demande ce qui est arrivé.

**La présidente :** Je comprends votre frustration. Nous nous préparons à entreprendre une étude sur l'égalité entre les sénateurs. Nous nous sommes déjà penchés sur le principe de proportionnalité entre les groupes. En même temps, il ne faut pas conclure que l'égalité entre les sénateurs n'existe pas et qu'elle ne devrait pas être instaurée si elle ne l'est pas déjà. Nous sommes sur le point d'amorcer une étude sur cette question importante qui a été soulevée au Sénat. Bien avant mon arrivée, il y avait des sénateurs non affiliés au Sénat. Ils sont parfois arrivés à se tailler une place, mais ils avaient aussi des frustrations, que d'anciens sénateurs et d'autres avant eux ont exprimées. C'est un problème persistant qu'il faut absolument régler.

Des sénats ailleurs dans le monde se sont penchés sur la question des sénateurs non affiliés. Des mécanismes existent qui nous permettraient d'organiser notre travail pour instaurer une sorte d'égalité. L'égalité est un principe important. À titre de présidente, je pense qu'il m'incombe de le souligner parce qu'il en va de notre capacité à faire notre travail sur un pied d'égalité avec les autres sur le plan constitutionnel. Il existe des moyens d'y parvenir. Nous ne faisons qu'entamer notre étude.

La sénatrice Omidvar voulait prendre la parole. Nous accueillerons ensuite un autre témoin pour la deuxième partie de la réunion. Nous allons examiner les règles et les processus en place et ce que nous faisons dans l'état actuel des choses.

**La sénatrice Omidvar :** Merci, madame la présidente. Tous les points que je voulais soulever ont été abondamment traités pendant la période de questions.

**La sénatrice McPhedran :** Je suis très reconnaissante aux sénateurs d'avoir mené la discussion avec autant de courtoisie et d'ouverture. Je voudrais soulever deux points pour conclure.

One is about equality, and I would just put on the record — I spoke to this last week — we want to be mindful of substantive equality and not go the route of formal equality.

The other point I want to make is that most of what happens in terms of committees happens through leadership decisions. It doesn't happen through rules. I think we also want to be mindful in these discussions about what can happen through changes to rules and procedures and how that will impact on the leadership dynamics. But it's not all about the rules. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much for your participation. Thank you also for expressing your truth. We received it clearly. For me, when I was listening to you, I understand that rules and procedures and practices are one thing, but your integrity is also important. You feel that this subject is related to the larger issue of respect, equality and integrity.

[*Translation*]

Thank you. We'll now move on to our next panel.

Ms. Fortin, thank you for joining us to explain the current situation with regard to the Rules and procedures. You can give your opening remarks. This will be followed by a question and answer period until 11:20 a.m. After that, one senator would like to have a discussion.

I'll give Senator Kutcher a chance to speak and make some suggestions, and maybe even move a motion. We'll give him some time. He'll speak at 11:20 a.m. Right now, we're joined by Ms. Fortin. We'll continue our deliberations on the topic at hand. Senator Kutcher wants to speak, so I gave him the floor.

Ms. Fortin, time is of the essence and the floor is yours.

**Maxime Fortin, Acting Clerk Assistant, Committees Directorate, Senate of Canada:** Thank you. Good morning, honourable senators. I've been asked to provide a brief history of the rules, practices and decisions regarding the number of senators on committees, including non-affiliated senators, and specifically regarding the role of the Standing Senate Committee of Selection.

I should first point out that this is a recent issue. Prior to the 42nd Parliament, most senators were affiliated with either the government caucus or the opposition caucus. The few senators who didn't belong to a caucus were considered independent senators.

Since 2019, the Senate's composition and rules have changed considerably.

Sur le premier point, qui concerne l'égalité, je précise pour le compte rendu — j'en ai parlé la semaine dernière — que nous voulons instaurer une égalité de fond, et non pas une égalité de forme.

Ensuite, je voudrais faire remarquer que la plupart des choses qui se passent aux comités résultent des décisions des leaders. Les choses ne sont pas faites uniquement en fonction des règles. Il faut aussi ne pas perdre de vue nos discussions sur les effets que pourraient avoir les changements aux règles et aux procédures sur la dynamique des dirigeants des comités. Tout ne se rapporte pas aux règles. Merci.

**La présidente :** Merci beaucoup de votre participation. Merci également de votre franchise. Vos attentes sont très claires. En vous écoutant, j'ai compris que votre intégrité est toute aussi importante que les règles, les procédures et les usages. Vous rattachez l'étude à venir aux concepts plus vastes du respect, de l'égalité et de l'intégrité.

[*Français*]

Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer à notre prochain groupe de témoins.

Madame Fortin, merci beaucoup d'être avec nous pour nous expliquer l'état des lieux concernant le Règlement et la procédure. Vous pourrez présenter vos remarques liminaires, qui seront suivies d'une période de questions et réponses jusqu'à 11 h 20. Ensuite, un sénateur aimerait avoir une discussion.

Je vais laisser au sénateur Kutcher la chance de prendre la parole pour faire des suggestions, et peut-être même de présenter une motion. On va lui laisser un peu de temps. Il prendra la parole à 11 h 20. Pour l'instant, nous avons Mme Fortin et nous continuons nos délibérations sur le sujet qui nous concerne. Le sénateur Kutcher veut prendre la parole, donc je lui ai accordé la parole.

Madame Fortin, le temps est précieux et la parole est à vous.

**Maxime Fortin, greffière adjointe par intérim, Direction des comités, Sénat du Canada :** Merci beaucoup. Bonjour, honorables sénateurs. On m'a invitée pour vous présenter un bref historique sur les règles, pratiques et décisions concernant le nombre de sénateurs au sein des comités, y compris les sénateurs non affiliés, et plus précisément en ce qui concerne le rôle du Comité sénatorial permanent de sélection.

Je souligne d'abord que c'est une question récente, parce que, avant la 42<sup>e</sup> législature, la très grande majorité des sénateurs était affiliée à l'un des deux caucus, soit du gouvernement ou de l'opposition. Les quelques sénateurs qui ne faisaient pas partie d'un caucus étaient considérés comme des sénateurs indépendants.

Depuis 2019, la composition du Sénat et les règles qui le régissent ont considérablement évolué.

*[English]*

I'll start with current rules related relating to membership and non-affiliated senators.

First, according to rule 12-1, following the opening of a new session, and often before the adjournment of the first sitting after the Speech from the Throne, there is a motion to strike the Committee of Selection, to be composed of nine members, to report on the membership of the Senate's standing committees. Rule 12-1 was modified in 2017 to stipulate that the membership of SELE should be proportionate to the recognized parties and recognized parliamentary groups in the Senate and that senators who are not members of a recognized party or group should be treated as if they were members of a separate group for the purpose of proportionality.

*[Translation]*

Rule 12-2(1) specifies that, when a senator is appointed to a committee, the seat belongs to the senator for the duration of the session, and not to the group or party. This means that a senator who changes affiliation in the middle of a session usually continues to sit on a committee and remains chair or deputy chair.

Rule 12-5 specifies that the Leader of the Government, the Leader of the Opposition or the leader or facilitator of any other recognized party or parliamentary group, or their respective delegates, may make changes to committee membership on behalf of the members of their group or caucus.

However, the Rules don't provide a method for changing the membership of non-affiliated senators who sit on committees.

*[English]*

I will now speak to the evolution and the composition of committees.

Committee membership in the Senate has always generally reflected the composition in the Chamber. Decisions on the composition of committee memberships and the affiliation of chairs and deputy chairs are typically decided after negotiations between the leaderships of recognized parties and groups, then formalized through the adoption of membership reports from SELE by the Senate.

Prior to the 42nd Parliament, a practice existed which allowed the then-called "independent" senators to place themselves under the authority of a whip of one of the recognized parties for the purpose of their membership on certain committees.

*[Traduction]*

Je vais parler d'abord des règles actuelles sur les sénateurs qui appartiennent à un groupe et les sénateurs non affiliés.

Premièrement, selon l'article 12-1 du Règlement, à l'amorce d'une nouvelle session, la plupart du temps avant l'ajournement de la première séance suivant le discours du Trône, une motion est déposée pour établir le Comité de sélection composé de neuf membres, qui produira le rapport sur la composition des comités sénatoriaux permanents. À la suite d'une modification apportée en 2017, l'article 12-1 du Règlement énonce que la composition du Comité de sélection est proportionnelle au nombre de membres des partis reconnus et des groupes parlementaires reconnus au Sénat et que les sénateurs qui ne sont pas membres d'un tel parti ou groupe sont traités, uniquement à cette fin, comme s'ils étaient membres d'un groupe distinct.

*[Français]*

L'article 12-2(1) du Règlement précise que lorsqu'un sénateur est nommé à un comité, le siège peut être considéré comme appartenant au sénateur pour la durée de la session, et non au groupe ou au parti. Cela signifie qu'un sénateur qui change d'affiliation au milieu d'une session conserve normalement son siège au sein d'un comité, ainsi que ses fonctions de président ou de vice-président.

L'article 12-5 du Règlement précise que les changements de membres au sein des comités peuvent être effectués par le leader du gouvernement, le leader de l'opposition ou le leader ou facilitateur d'un autre parti ou groupe parlementaire reconnu, ou leurs représentants respectifs, pour les membres de leur groupe ou caucus.

Cependant, le Règlement ne prévoit pas de mécanisme pour les changements de membres pour les sénateurs non affiliés qui siègent aux comités.

*[Traduction]*

Je vais parler à présent de l'évolution et de la composition des comités.

La composition des comités du Sénat reflète en règle générale la composition des comités de la Chambre. Les décisions liées à la composition des comités et à l'affiliation des personnes nommées à la présidence et à la vice-présidence sont prises habituellement à la suite de négociations entre les leaders des partis reconnus et des groupes reconnus, puis officialisées par l'adoption par le Sénat du rapport sur la composition des comités produit par le Comité de sélection.

Avant la 42<sup>e</sup> législature, les sénateurs appelés « indépendants » à l'époque pouvaient se placer sous l'autorité du whip d'un des partis reconnus afin de siéger à certains comités.

*[Translation]*

At the start of the 42nd Parliament, the 50 or so newly-appointed independent senators didn't have any status or recognition in the Rules other than their status as senators. They didn't receive any special funding and they didn't sit on committees. Over a number of months, the Senate passed a series of sessional orders. Both traditional parties voluntarily gave up some committee seats so that independent senators could participate as official members. During this period, for the first time, committee seats were tied to parties or groups by either sessional order or by the Senate Standing Committee of Selection reports passed by the Senate. These provisions expired with the dissolution of the 42nd Parliament.

*[English]*

In 2017, the Senate amended some of its rules to introduce the concept of “recognized parliamentary groups.” Thanks to a number of subsequent amendments to the rules, recognized parties and recognized parliamentary groups are now treated almost entirely equally in the Rules and Practices of the Senate in terms of funding and participation on committees, for example. The term “non-affiliated” senator was also introduced to signify those senators who do not belong to either a recognized party or group. It replaced the term “independents.” In the last few years, the Parliament of Canada Act was amended to take account of the existence of both party and non-party groups in the Senate to give them legislative status, sessional allowances and other official recognition.

During 43-1, a sessional order was adopted by the Senate which included provisions to preserve a specific number of committee seats for each recognized party or parliamentary group. The motion specified that if senators ceased to be a member of a recognized party or group, their committee seats would be filled by the leader or facilitator of their original party or group; that if a senator's party or group ceases to exist, the senator would retain their existing committee seats; and that if a non-affiliated senator joined a recognized party or group, their committee seats would become vacant.

For the current parliamentary session, the second report of the Selection Committee, adopted by the Senate in December 2021, contained similar provisions to preserve a specific number of committee seats for each recognized party or parliamentary group and a process to replace a senator if they change affiliation.

*[Français]*

Au début de la 42<sup>e</sup> législature, la cinquantaine de sénateurs indépendants nouvellement nommés n'avaient aucun statut ni aucune reconnaissance dans le Règlement au-delà de leur statut de sénateur. Ils ne bénéficiaient d'aucun financement spécial et ne siégeaient pas aux comités. En l'espace de plusieurs mois, le Sénat a adopté une série d'ordres sessionnels et les deux partis traditionnels ont volontairement renoncé à certains sièges au sein des comités pour permettre aux sénateurs indépendants d'y participer en tant que membres officiels. C'est pendant cette période que, pour la première fois, les sièges aux comités ont été liés à des partis ou à des groupes, soit par ordre sessionnel, soit dans des rapports du Comité sénatorial permanent de sélection adoptés par le Sénat. Ces dispositions ont expiré avec la dissolution de la 42<sup>e</sup> législature.

*[Traduction]*

En 2017, le Sénat a modifié certaines dispositions de son Règlement pour y ajouter le concept de « groupe parlementaire reconnu ». Grâce à d'autres modifications apportées ultérieurement au Règlement, les partis reconnus et les groupes parlementaires reconnus sont traités aujourd'hui de façon presque égale au titre du Règlement et de la pratique du Sénat sur le plan du financement et de la participation aux comités. Le terme « non affilié » a été ajouté pour désigner les sénateurs qui n'appartiennent ni à un parti reconnu ni à un groupe reconnu. Il remplace le terme « indépendant ». Au cours des dernières années, la Loi sur le Parlement du Canada a été modifiée pour tenir compte de l'existence des groupes affiliés à un parti et des groupes non affiliés à un parti et pour leur conférer un statut législatif, des indemnités de session et d'autres formes de reconnaissance officielle.

Pendant la première session de la 43<sup>e</sup> législature, le Sénat a adopté un ordre sessionnel qui allouait un nombre précis de sièges de comité à chaque parti reconnu et à chaque groupe parlementaire reconnu. La motion indiquait que le siège des sénateurs qui cessaient d'être membres d'un parti reconnu ou d'un groupe reconnu serait occupé par le leader ou par le facilitateur appartenant au parti ou au groupe en question. La motion prévoyait également que les sénateurs dont le parti ou le groupe cessait d'exister conserveraient leur siège au comité, et que le siège des sénateurs non affiliés qui se joignaient à un parti ou à un groupe deviendrait vacant.

Pour la session parlementaire actuelle, le deuxième rapport du Comité de sélection adopté par le Sénat en décembre 2021 renfermait des dispositions similaires visant à réservé un certain nombre de sièges de comité à chaque parti reconnu ou à chaque groupe parlementaire reconnu ainsi qu'un processus permettant de remplacer les sénateurs qui changent d'affiliation.

*[Translation]*

During the 42nd Parliament, the Senate occasionally passed temporary provisions to change the membership of committees for non-affiliated senators. For this Parliament, the second report of the Selection Committee states that non-affiliated senators may, by written notice to the Clerk of the Senate, place themselves under the authority of the leader or facilitator of a recognized party or parliamentary group for the purposes of making membership changes to committees, including the joint committees, following the process established in rule 12-5. This gives non-affiliated senators the opportunity to sit on committees following individual negotiations between the non-affiliated senator and a party or group that agrees to give up a seat.

*[English]*

There are still many things to say and I could go into more detail, but I will stop here to answer your questions.

**The Chair:** Thank you, Ms. Fortin.

**Senator Wells:** Thank you, Ms. Fortin, for your presentation but also for your work on committees, of which you are a clerk on one of mine, so thank you for that as well.

Regarding members of committees and non-members of committees who attend committees, of course, with some exceptions, a senator can attend any committee. Aside from voting privileges, are there any other rights that members have over non-members when attending a committee?

**Ms. Fortin:** Non-members can't move motions either. They also don't count toward quorum. I know some committees have adopted different practices in terms of who gets to ask questions first, and sometimes members are prioritized over non-members. Other than those three exceptions — that is, moving a motion, voting and counting towards quorum — they have equal rights and privileges.

**Senator Wells:** I have seen that at some committees too, where the chair will defer to the deputy chair on first question, but it's not a rule, just a practice. Some might consider it a courtesy. Thank you. I'll have more questions later.

**Senator Woo:** Is there a way for a non-affiliated senator to be appointed to a committee not under the authority of the whip or leader of a recognized parliamentary group or caucus?

*[Français]*

Au cours de la 42<sup>e</sup> législature, le Sénat a occasionnellement adopté des dispositions temporaires permettant de modifier la composition des comités pour les sénateurs non affiliés. Pour la présente législature, le deuxième rapport du Comité de sélection prévoit que les sénateurs non affiliés peuvent, au moyen d'une lettre à la greffière du Sénat, se placer sous l'autorité d'un leader ou d'un facilitateur d'un parti ou groupe parlementaire reconnu, aux fins de la modification de la composition des comités, les comités mixtes y compris, en suivant le processus établi à l'article 12-5 du Règlement. Cela permet aux sénateurs non affiliés d'occuper des sièges au sein des comités, à la suite de négociations individuelles entre le sénateur non affilié et un parti ou groupe qui accepte de lui céder un de ses sièges.

*[Traduction]*

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire et je pourrais y aller encore plus en détail, mais je vais m'arrêter ici pour répondre à vos questions.

**La présidente :** Merci, madame Fortin.

**Le sénateur Wells :** Merci, madame Fortin, de votre présentation. Merci également du travail que vous accomplissez pour les comités. Vous êtes d'ailleurs chargée des comités auxquels je siège. Merci pour tout.

Au sujet des membres des comités et des non-membres qui assistent à des réunions de comité, sauf exception, les sénateurs peuvent évidemment assister à n'importe quelle réunion. Outre le droit de vote, y a-t-il des droits que les non-membres qui assistent à une réunion n'ont pas par rapport aux membres?

**Mme Fortin :** Les non-membres ne peuvent pas présenter de motion. Ils ne sont pas pris en compte dans le quorum. Je sais que certains comités ont adopté différentes pratiques sur la possibilité donnée aux sénateurs de poser leurs questions en premier, qui favorisent parfois les membres par rapport aux non-membres. À part ces trois exceptions — la présentation de motions, le droit de vote et la prise en compte dans le quorum —, les non-membres et les membres ont des droits et des priviléges égaux.

**Le sénateur Wells :** J'ai aussi constaté, dans certains comités, que la présidence accorde la première question à la vice-présidence. Ce n'est pas une règle, mais simplement une pratique. Certains diraient que c'est une courtoisie. Merci. J'aurai d'autres questions plus tard.

**Le sénateur Woo :** Un sénateur non affilié peut-il être nommé à un comité sans être sous la responsabilité du whip ou du leader d'un groupe ou caucus parlementaire reconnu?

**Ms. Fortin:** They could be added in a report from the Selection Committee. The committee could decide to give a seat to a non-affiliated senator. There is also by motion of the Senate. That would another way to do that.

**Senator Woo:** At the creation, essentially. If that were to happen, then that non-affiliated member on a committee not under the authority of any other leader would still have to give up the seat if he or she joined a group; is that correct? Or is that not the case?

**Ms. Fortin:** Currently, the way the second report of Selection has been worded, no seats have been allocated to a non-affiliated senator. That's why the provisions apply to a non-affiliated senator who would change their affiliation. If we just go with the way the rules are written currently, the seat belongs to the senator, not to a group.

**Senator Woo:** Exactly. Right.

**Ms. Fortin:** The second report of Selection acts as a sort of sessional order. Those provisions are only for this session.

**Senator Woo:** If we could find a way that was fair to all senators, including non-affiliated senators, to get on the committees that they were interested in — again, in a fair and equitable way — that non-affiliated senator could safely get on the committee and not run the risk of being bumped by a leader because that person would not be under the authority? That is hypothetically possible?

**Ms. Fortin:** Yes. Currently, there is no provision for replacements for non-affiliated senators.

**Senator Woo:** Okay.

**Ms. Fortin:** They couldn't currently get replaced, even temporarily, on a committee the way the rules are worded currently.

**Senator Woo:** Thank you.

[Translation]

**The Chair:** I have a question for you, Ms. Fortin. Are there any provisions, rules or practices regarding the allocation of statements or questions?

**Ms. Fortin:** This question is more for my colleagues in the Chamber Operations and Procedure Office. I can pass the question on to them and get back to you with an answer.

**The Chair:** Okay. Thank you. Are there any other questions for Ms. Fortin?

**Mme Fortin :** Un sénateur pourrait être ajouté par l'intermédiaire d'un rapport du Comité de sélection. Le comité pourrait décider de donner un siège à un sénateur non affilié. Une motion du Sénat serait une autre façon de le faire.

**Le sénateur Woo :** À la constitution du comité, essentiellement. Le cas échéant, ce membre non affilié siégeant à un comité, qui ne relèverait pas d'un autre leader devrait quand même céder son siège s'il se joint à un groupe. Est-ce exact, oui ou non?

**Mme Fortin :** Actuellement, selon la formulation du deuxième rapport du Comité de sélection, aucun siège n'a été attribué à un sénateur non affilié. Voilà pourquoi les dispositions s'appliquent à un sénateur non affilié qui changerait d'affiliation. Selon le libellé actuel du Règlement, le siège appartient au sénateur et non à un groupe.

**Le sénateur Woo :** Exactement. D'accord.

**Mme Fortin :** Le deuxième rapport du Comité de sélection a essentiellement le même effet qu'un ordre sessionnel : ces dispositions s'appliquent uniquement à la présente session.

**Le sénateur Woo :** Si nous pouvions trouver un mécanisme équitable pour tous les sénateurs, y compris les sénateurs non affiliés, afin qu'ils puissent siéger aux comités qui les intéressent — encore une fois, de manière juste et équitable —, un sénateur non affilié pourrait siéger à un comité en toute quiétude sans risquer d'être évincé par un leader parce qu'il n'est pas sous sa responsabilité. Est-ce possible, théoriquement?

**Mme Fortin :** Oui. Actuellement, il n'existe aucune disposition relative au remplacement de sénateurs non affiliés.

**Le sénateur Woo :** D'accord.

**Mme Fortin :** Actuellement, selon le libellé actuel du Règlement, ils ne pourraient pas être remplacés au sein d'un comité, même temporairement.

**Le sénateur Woo :** Merci.

[Français]

**La présidente :** J'ai une question pour vous, madame Fortin. Y a-t-il des dispositions, des règles ou des pratiques en lien avec la répartition des déclarations ou des questions?

**Mme Fortin :** Ce serait plutôt une question pour mes collègues du côté du Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre. Je peux leur faire part de la question et vous revenir avec une réponse.

**La présidente :** D'accord, je vous remercie. Y a-t-il d'autres questions pour Mme Fortin?

[English]

**Senator Omidvar:** I have a question that arose because of testimony we heard.

There is nothing in the *Rules of the Senate* that determines who is a member of an interparliamentary friendship group or the executive? Is there anything in the rules that states something on that?

**Ms. Fortin:** There is nothing in the rules. To have more information, again, that would be a question for my colleagues at IIA. Yes.

[Translation]

**Senator Mégie:** Ms. Fortin, thank you for joining us. We talk a great deal about proportionality when it comes to calculating everything. Is this proportionality based on the total number of senators, so around 95, or are non-affiliated senators excluded from this figure?

**Ms. Fortin:** Proportionality is based on the total number of senators. Generally, at the start of a session, we look at the number of senators in the House. We then provide a table with proportionality figures for each party or group. We don't bother rounding off the figures. As you can imagine, we often end up with figures such as three or four members. We let you round off the figures as you see fit. We provide these statistics to the Selection Committee, for example, to help its members determine the proportionality. This means the number of members for each type of committee, such as 9, 12 or 15 members.

**Senator Mégie:** Thank you.

[English]

**Senator Cordy:** I have comments to make.

Senators around the table who have been here for a while know that when the Progressive Senate Group started, we were basically non-affiliated because we did not have the numbers for a recognized group. We were fortunate because Senator Woo was a leader at the time, and Senator Plett, and both gave our group seats on committees. Clearly, there was not a seat on the Foreign Affairs Committee or Social or committees that many people vie for within groups, and we understood that. We were pleased to be given seats. We understood that they could be taken from us, but that never happened. We had them for the full term.

Oftentimes, decisions are made informally. In this Parliament, we have given a seat on the Official Languages Committee — not planning on taking it back — to the current Speaker who at that time was non-affiliated. Remember, the G3, as we call them,

[Traduction]

**La sénatrice Omidvar :** J'ai une question qui découle des témoignages que nous avons entendus.

Il n'y a rien dans le *Règlement du Sénat* qui détermine qui est membre d'un groupe d'amitié interparlementaire ou de l'exécutif, n'est-ce pas? Le Règlement comprend-il une disposition quelconque à cet égard?

**Mme Fortin :** Il n'y a rien dans le Règlement. Encore une fois, si vous voulez plus d'informations, il faudrait poser la question à mes collègues des Affaires interparlementaires. Oui.

[Français]

**La sénatrice Mégie :** Madame Fortin, je vous remercie d'être avec nous. On parle beaucoup de proportionnalité quand on veut faire tous les calculs. Cette proportionnalité découle-t-elle du nombre total de sénateurs, c'est-à-dire environ 95, ou déduit-on de ce nombre les sénateurs non affiliés?

**Mme Fortin :** La proportionnalité découle du nombre total de sénateurs. Généralement, au début d'une session, on va regarder le nombre de sénateurs à la Chambre, puis fournir un tableau avec des chiffres sur la proportionnalité pour chaque parti ou groupe. On ne s'occupe pas d'arrondir les chiffres, car vous vous doutez bien qu'on arrive souvent avec des chiffres comme trois ou quatre membres. On vous laisse la tâche d'arrondir les chiffres comme vous le souhaitez. On fournit ces statistiques notamment au Comité de sélection, pour aider ses membres à déterminer cette proportionnalité, c'est-à-dire le nombre de membres pour chaque type de comité, soit 9, 12 ou 15 membres.

**La sénatrice Mégie :** Je vous remercie.

[Traduction]

**La sénatrice Cordy :** J'ai des commentaires à faire.

Les collègues ici présents qui siègent depuis un certain temps savent qu'aux débuts du Groupe progressiste du Sénat, nous étions essentiellement des sénateurs non affiliés puisque nous n'étions pas assez nombreux pour être un groupe reconnu. Nous avons eu de la chance, car le sénateur Woo, qui était leader à l'époque, et le sénateur Plett, ont tous deux donné des sièges à notre groupe au sein de divers comités. Évidemment, personne ne se battait pour siéger au Comité des affaires étrangères ou au Comité des affaires sociales, et nous le comprenions. Nous étions ravis qu'on nous accorde des sièges. Nous étions conscients qu'ils pouvaient nous être retirés, mais ce n'est jamais arrivé. Nous avons occupé ces sièges pour toute la durée du mandat.

Souvent, les décisions sont prises de manière informelle. Au cours de la présente législature, nous avons donné un siège au Comité des langues officielles — que n'avons pas l'intention de le reprendre — à l'actuelle Présidente, qui était non affiliée à

are all non-affiliated as well because there are only three. Some of them wanted seats, and many of the groups allowed that they could get them. We have also given a seat to a non-affiliated — not now non-affiliated, but at the time — on the Agriculture Committee because she was very interested in agriculture. Our plan is not to take it from them, although in the rules we could.

There has been goodwill for many years by leaders of groups, and the Senate overall, to try to make accommodations in circumstances for the right reasons. We have to keep that in mind. It is a worthy discussion we are having, and we cannot make judgments based on one panel. It is important, as you said, chair, that we hear from many witnesses about how we can make things work.

[*Translation*]

**Senator Ringuette:** Could the witness send us a written copy of the background information that she just provided?

**The Chair:** When you answered Senator Mégie's question about proportionality, you clearly explained that each group's proportion of committee seats is based on the total number of senators, meaning 105.

**Ms. Fortin:** It's based on the number of senators. The vacant seats are removed.

**The Chair:** The vacant seats are removed?

**Ms. Fortin:** In general, yes, exactly. The calculation is based on the number of sitting senators.

**The Chair:** Okay. This clarification matters. At that point, the total number of seats is allocated based on the proportion of the number of sitting senators. If there are 95 senators, the proportion will be based on 95 senators, and all the committee seats will be allocated to all these senators among the groups?

**Ms. Fortin:** We give you the figures and the proportions. I know that we've also provided figures with 105 seats for the sake of comparison. However, we generally use the number of occupied seats. There may then be negotiations that result in a group or party negotiating for more seats on one committee and fewer on another. At this point, the negotiations are political and we aren't involved.

l'époque. N'oubliez pas que les membres du G3, comme nous les appelons, sont tous non affiliés, car ils ne sont que trois. Certains d'entre eux voulaient des sièges, et beaucoup de groupes ont permis qu'ils les obtiennent. Nous avons aussi donné un siège à une sénatrice non affiliée — à l'époque, mais plus maintenant — au Comité de l'agriculture, car c'était un sujet qui suscitait son intérêt. Nous n'avons pas l'intention de leur retirer ce siège, même si le Règlement nous y autorise.

Pendant de nombreuses années, les leaders des groupes et le Sénat en général ont fait preuve de bonne volonté et ont essayé, pour de bonnes raisons de faire des accommodements. Nous devons garder cela à l'esprit. Nous avons une discussion intéressante, et nous ne pouvons pas nous prononcer en nous basant sur les témoignages d'un seul groupe de témoins. Comme vous l'avez dit, madame la présidente, il est important d'entendre plusieurs témoins sur les façons de bien faire les choses.

[*Français*]

**La sénatrice Ringuette :** La témoin pourrait-elle nous envoyer par écrit l'historique dont elle vient de nous faire part?

**La présidente :** Lorsque vous avez répondu à la sénatrice Mégie sur la proportionnalité, vous avez bien expliqué que pour chaque groupe, la proportion des sièges qui leur est allouée en comité est prise en fonction du nombre total de sénateurs, soit 105.

**Mme Fortin :** En fonction du nombre de sénateurs, donc on enlève les sièges vacants, en fait.

**La présidente :** On enlève les sièges vacants?

**Mme Fortin :** En général, oui, exactement. On calcule selon le nombre de sénateurs en poste.

**La présidente :** D'accord. C'est important de faire cette précision. À ce moment-là, la totalité des sièges est répartie en fonction de la proportion du nombre de sénateurs présents. Si c'est 95 sénateurs, la proportion sera calculée par rapport à 95 sénateurs, et ce sera l'ensemble des sièges au sein des comités qui sera réparti parmi l'ensemble de ces sénateurs entre les groupes?

**Mme Fortin :** En fait, on vous fournit les chiffres et les proportions. Je sais que c'est déjà arrivé aussi qu'on fournit des chiffres avec les 105 sièges pour l'effet de comparaison, mais généralement, on utilise le nombre de sièges occupés. Ensuite, il peut y avoir des négociations qui font en sorte que dans un certain comité, un groupe ou un parti va négocier pour obtenir plus de sièges et moins dans un autre. À ce moment-là, cela reste des négociations politiques dans lesquelles nous ne sommes pas impliqués.

**The Chair:** In terms of the rights of non-affiliated senators, do the Rules state that they must be treated as a group at this time?

**Ms. Fortin:** Exactly. We look at the number of non-affiliated senators, including the senators from the caucus or the government group. Based on that number, we provide figures that show what this means when it comes to the number of seats per committee.

**The Chair:** The Rules state somewhere that committee seats are available for non-affiliated senators, since they're factored into proportionality calculations? That's debatable.

**Ms. Fortin:** The calculation for non-affiliated senators in the Rules is meant for members of the Selection Committee. At that point, they should be considered a separate group. Afterwards, for all committees, it's up to the Selection Committee. We give you the statistic showing how many members this would constitute if they were a group. However, for the composition of committees, the Rules don't require proportionality. In the past, the Senate has chosen to operate in this manner. The goal is to ensure a certain level of proportionality in committees. That said, apart from the Selection Committee, this rule isn't enshrined in the Rules.

[English]

**The Chair:** My question was, when you calculate the proportionality, if you have all of the groups, including the non-affiliated, as a part of this computation — let's say the non-affiliated have 5% of the seats — the SELE Committee is where they should get the 5% of the seats for them.

**Senator Woo:** In practice, that is very difficult to work out. Knowing the proportion of seats that the non-affiliates are entitled to does not tell you which seats they should get. That is really the big question.

In the past, one practice has been for one of the groups to take the non-affiliated senators under their wing or umbrella, if I can put it that way, so that that the group has more than its proportion because it has the allocation of the non-affiliates as well, and then the allocation process takes place within the group process. But the non-affiliates would have to be okay with the process, and there is always the difficult question of how that group prioritizes its members over the non-affiliated senators. There is a way of guaranteeing that the non-affiliates will get at least a proportionate number of seats.

**The Chair:** Thank you for that, Senator Woo. That adds to what Senator McCallum was explaining.

**La présidente :** Dans le cas des sénateurs non affiliés, pour l'exercice de leurs droits, est-il prévu au Règlement qu'ils doivent être traités comme un groupe à l'heure actuelle?

**Mme Fortin :** Exactement. On regarde le nombre de sénateurs non affiliés, y compris ceux du caucus ou du groupe du gouvernement, et en fonction du nombre, on fournit les chiffres qui illustrent ce que cela représente comme nombre de sièges par comité.

**La présidente :** Le Règlement prévoit quelque part qu'il y a des sièges de comité disponibles pour les sénateurs non affiliés, étant donné qu'ils sont pris en compte dans les calculs de proportionnalité? Cela se discute.

**Mme Fortin :** Le calcul prévu au Règlement en ce qui concerne les sénateurs non affiliés est destiné aux membres du Comité de sélection. C'est à ce moment-là qu'ils doivent être considérés comme un groupe à part. Ensuite, pour l'ensemble des comités, cela revient au Comité de sélection. On vous fournit la statistique illustrant à combien de membres cela correspondrait s'ils étaient un groupe, mais pour la composition même des comités, le Règlement n'impose pas de proportionnalité. Historiquement, c'est de cette façon que le Sénat a choisi de fonctionner; il s'agit donc d'assurer une certaine proportionnalité au sein des comités, mais à l'exception du Comité de sélection, cette règle n'est pas enracinée dans le Règlement.

[Traduction]

**La présidente :** Ma question était la suivante : lorsque vous calculez la proportionnalité, si tous les groupes, y compris les sénateurs non affiliés, sont inclus dans ce calcul — disons que les non affiliés ont 5 % des sièges — c'est au Comité de sélection qu'ils devraient obtenir 5 % des sièges.

**Le sénateur Woo :** En pratique, c'est très difficile à déterminer. Connaître la proportion de sièges à laquelle les sénateurs non affiliés ont droit ne nous dit pas quels sièges ils devraient avoir. La question principale est là.

Dans le passé, une des pratiques était qu'un des groupes prenne les sénateurs non affiliés sous son aile ou sa coupe, pour ainsi dire. Par conséquent, ce groupe avait une proportion plus importante, puisqu'il comptait aussi les sièges attribués aux sénateurs non affiliés, puis le processus d'attribution se déroulait ensuite au sein du groupe, mais les sénateurs non affiliés devaient être d'accord avec le processus. Il demeure toutefois un enjeu de taille, soit la possibilité que ce groupe accorde la priorité à ses membres par rapport aux sénateurs non affiliés. Il y a moyen de garantir que les sénateurs non affiliés obtiendront au moins un nombre proportionnel de sièges.

**La présidente :** Je vous remercie de ce commentaire, sénateur Woo. Cela s'ajoute à ce que la sénatrice McCallum expliquait.

[*Translation*]

**Senator Saint-Germain:** First, I absolutely agree. Also, in terms of non-affiliated senators, during the most recent negotiation, all the recognized groups agreed on the senators who would receive offers so that each non-affiliated senator could have a choice.

We asked them for their order of preference. We prioritized the senators in our groups. I'll follow up on what Senator Cordy said. As far as we're concerned too, the senators who became unaffiliated from a group kept their Independent Senators Group seats on the committees. This applies to a senator who was here this morning. She kept her seat on the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. This committee is tremendously important and quite popular within my group.

[*English*]

**Senator Omidvar:** Chair, I do not have a question but I have a reflection.

There is an ongoing tension between the principles of proportionality, equality and equity. They are not the same; they are different. That is what this committee might want to try and tease out as we embark upon what I think you are heading toward, which is a study.

**The Chair:** Thank you.

We have covered many things. If there are no questions, Senator Kutcher wanted to talk about the issue that we are talking about today.

**Senator Kutcher:** Thank you, Madam Chair, and thank you, Ms. Fortin.

I recognize that we heard some very important concerns about access to specific activities that occur in the Senate in the previous panel. Those concerns were presented to us, but we do not have any data on the access issue, so I would like to move a motion that this committee ask the analysts to prepare data to assist us in better understanding some of these concerns. Specifically, it would be data on the number of statements, data on the number of questions and data on the number of speeches on bills on a per capita basis, comparing the unaffiliated senators as a group to all the other groups between the years of 2018 and 2024. That gives us a six-year period so we have data to see what is actually the proportional comparison, year by year. That would be very useful to have.

[*Français*]

**La sénatrice Saint-Germain :** Tout d'abord, je suis absolument d'accord. En complément, je dirai que, en ce qui concerne les sénateurs non affiliés, à la dernière négociation, tous les groupes reconnus se sont mis d'accord sur les sénateurs à qui l'on ferait des offres, pour que chacun des sénateurs non affiliés puisse avoir un choix.

Nous leur avons demandé leur ordre de préférence. Nous avons considéré les sénateurs de nos groupes en priorité. J'aimerais aussi dire, exactement dans le sens de ce qu'a dit la sénatrice Cordy, que les sénateurs qui sont devenus non affiliés à partir d'un groupe, en ce qui nous concerne aussi, ont conservé leur siège du Groupe des sénateurs indépendants au comité. C'est le cas d'une sénatrice qui était ici ce matin, qui a conservé son siège au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. C'est un comité extrêmement important et très populaire au sein de mon groupe.

[*Traduction*]

**La sénatrice Omidvar :** Madame la présidente, je n'ai pas de question, mais j'ai une observation.

Il existe une tension permanente entre les principes de proportionnalité, d'égalité et d'équité. Ce n'est pas la même chose; ce sont des principes distincts. Voilà une question que le comité voudra peut-être essayer d'éclaircir alors que nous tendons vers votre objectif, d'après ce que je comprends, soit la tenue d'une étude.

**La présidente :** Merci.

Nous avons couvert beaucoup de choses. S'il n'y a pas de questions, le sénateur Kutcher voulait parler de la question dont nous sommes saisis aujourd'hui.

**Le sénateur Kutcher :** Merci, madame la présidente, et merci, madame Fortin.

Je reconnaiss que de très importantes préoccupations ont été soulevées par le précédent groupe de témoins au sujet de l'accès à des activités précises qui se déroulent au Sénat. Ces préoccupations nous ont été présentées, mais nous n'avons aucune donnée concernant l'accès. J'aimerais donc proposer une motion pour que le comité demande aux analystes de préparer des données afin de nous aider à mieux comprendre certaines de ces préoccupations. Il s'agirait plus précisément de données sur le nombre de déclarations, de questions et d'interventions sur les projets de loi, par personne, avec une comparaison entre le groupe des sénateurs non affiliés et tous les autres groupes pour la période de 2018 à 2024, soit sur six ans. Ces données nous permettraient de faire une comparaison en fonction de la proportionnalité, par année, ce qui nous serait très utile.

**The Chair:** I have a question for you. When you talk about the non-affiliated data, would you separate the non-affiliated who are just appointed and the non-affiliated who have been there for a while, or it is all combined? Would that include the GRO?

**Senator Kutzer:** I would put the GRO and the people who are unaffiliated together. We could do a sub-analysis. If we are looking at it as it currently sits, there are six, three in the GRO and three who have chosen unaffiliated status. I don't think we could include people who have been appointed but have not decided yet to be a part of the analysis. That is not fair. However, if we have the analysis done on the six, using today's data, and parse it out because GRO would skew the numbers — we do not want the numbers skewed — we want to be able to look specifically at those people who have chosen to be unaffiliated as a per capita proportion.

**Senator Cordy:** With the GRO, I do not know how many questions they have ever asked during Question Period or how many senators' statements they have made; those have been rare. That might skew it. Separate would be good.

**Senator Woo:** To give an example of the kind of calculation that I would be interested in, when you think of ministerial QP — and that was a specific concern raised by one of our colleagues — typically, you get up to 15 senators per ministerial QP block. If there are six ministerial QPs in a given year and 90 senators, which is how many we currently have, that means that each senator has a quota of one question for the six sets of ministerial QP. I would be interested to know if our non-affiliated senators are getting their quota. I would be interested to know if I am getting my quota. I don't think I am.

The question is about access and how we allocate these limited spots that are available, as well as whether non-affiliated senators have been penalized because of their non-affiliated status.

**Senator Ringuette:** I would certainly like to see that data, because sometimes it is only a matter of perception and not a matter of reality. We need to go to reality there.

**The Chair:** I think the numbers and data are very important to consider. They have to be taken in context and added with qualitative analysis, because the per-senator questions for ministerial QP, for instance — I know for myself, for some ministers, I prefer to leave that for others who have more acute knowledge of certain issues. Depending upon the minister who comes, I might have no questions at all, but it is my choice. I do not know what the data will show, but they would have to be qualified.

**La présidente :** J'ai une question pour vous. Lorsque vous parlez des données sur les sénateurs non affiliés, faites-vous une distinction entre les sénateurs non affiliés récemment nommés et ceux qui sont là depuis un certain temps, ou s'agit-il de données combinées? Cela inclut-il le BRG?

**Le sénateur Kutzer :** Je regrouperais le BRG et les sénateurs non affiliés. Nous pourrions faire une sous-analyse. Regardons la situation actuelle : on compte six sénateurs, soit trois au BRG et trois qui ont choisi le statut de sénateur non affilié. À mon avis, nous ne pouvons pas inclure dans cette analyse des personnes qui ont été nommées, mais qui n'ont pas encore décidé de faire partie de l'analyse. Ce ne serait pas juste. Toutefois, si nous faisons une analyse pour ces six sénateurs avec les données d'aujourd'hui, mais en les scindant parce que le BRG fausserait les chiffres — ce qu'on ne veut pas —, nous pourrons faire une analyse ciblée de la proportionnalité pour les personnes qui ont choisi d'être non affiliées.

**La sénatrice Cordy :** Concernant les membres du BRG, j'ignore combien de questions ils ont posées pendant la période des questions ou combien de déclarations de sénateurs ils ont faites, mais c'était rare. Cela pourrait fausser les données. Il serait bien de les séparer.

**Le sénateur Woo :** Prenons la période de questions ministérielles à titre d'exemple du genre de calcul qui m'intéresserait. C'est une préoccupation précise soulevée par un de nos collègues. On compte en général jusqu'à 15 sénateurs par période de questions ministérielles. Si, au cours d'une année donnée, on compte six périodes de questions ministérielles et 90 sénateurs, ce qui est le nombre actuel, cela signifie que chaque sénateur a un quota d'une question pour les six périodes de questions ministérielles. J'aimerais savoir si les sénateurs non affiliés reçoivent leur quota. J'aimerais savoir si je reçois mon quota. Je ne pense pas que ce soit le cas.

L'enjeu, c'est l'accès et la répartition des places limitées. Il y a aussi la question de savoir si les sénateurs non affiliés ont été pénalisés en raison de leur statut de sénateurs non affiliés.

**La sénatrice Ringuette :** J'aimerais certainement voir ces données, car c'est parfois une question de perception et non de réalité. Nous devons nous en tenir à la réalité.

**La présidente :** Je pense qu'il est très important de tenir compte des chiffres et des données, dans leur contexte, et de les compléter à l'aide d'une analyse qualitative, car concernant le nombre de questions par sénateur lors de la période de questions ministérielles, par exemple, je sais que personnellement, pour certains ministres, je préfère laisser la place à d'autres qui ont une connaissance plus approfondie de certains enjeux. Il est possible que je n'aie aucune question à poser, selon le ministre qui comparaît, mais c'est mon choix. J'ignore ce que révéleront les données, mais elles devraient faire l'objet d'une analyse qualitative.

**Senator Ringuette:** We are looking at statements, regular questions during Question Period and ministerial QP.

**Senator Omidvar:** Speeches on bills, also. They have the right to stand up and speak anytime. You want that in.

**Senator Kutcher:** The motion is statements, questions and speeches on bills. I think ministerial QP could be another one. However, I will ask if we could consider and vote on this motion — number of statements, number of questions, number of speeches on bills on a per capita basis compared to all the other groups per year.

**The Chair:** I do not know if that is a motion, but maybe we can treat it as one. I hope we do not take this procedure all of the way around where we ask the library to do some work. They have a lot of work they have to do. I hope they don't only do the work we vote on. There is a lot of work to be done on the procedures that other jurisdictions use when they have to cope with non-affiliated parliamentarians. We will vote on this one, but that does not preclude the other. I think it is important that the analysts also do the work on the institutions and procedures that exist in other jurisdictions. That was my comment on the fact that you asked for a vote on this point.

All those in favour? All those against? All those who abstain? The motion is carried.

On that note, there is a question that we have to ask before we finish our work for the summer break, which is the experiment on the calendar. We have a seventh report that is almost ready. It has been tabled to the steering committee. It is in English now. It will be in French this week. You will get it. We will be looking at this report on the special project of Senator Ringuette next week.

**Senator Omidvar:** Madam Chair, can we assume that we are meeting next week? It seems to me that we could have had this two-page report — I hear it is a short report — earlier from the clerk.

**Adam Thompson, Clerk of the Committee:** Senator, it has been drafted. It is currently in translation. We cannot consider a draft report in one language.

**La sénatrice Ringuette :** Nous examinons les déclarations, les questions pendant la période des questions et les questions pendant la période de questions ministérielles.

**La sénatrice Omidvar :** Les discours sur les projets de loi aussi. Ils ont le droit de se lever et de prendre la parole n'importe quand. Cela doit être inclus.

**Le sénateur Kutcher :** La motion porte sur les déclarations, les questions et les discours sur les projets de loi. Je pense que la période de questions ministérielles pourrait s'ajouter à cela. Cependant, je vais demander si nous pouvons considérer une motion à cet égard, puis la mettre aux voix. Il s'agit du nombre de déclarations, du nombre de questions, du nombre de discours sur les projets de loi, par personne, comparativement à tous les autres groupes, par année.

**La présidente :** Je ne sais pas s'il s'agit d'une motion, mais nous pouvons peut-être considérer cela comme une motion. J'espère que cela n'exigera pas plus de travail au personnel de la Bibliothèque, qui est déjà fort occupé. J'espère qu'ils ne s'occuperont pas seulement de ce sur quoi nous votons. Il y a beaucoup de recherches à faire sur les procédures d'autres administrations qui ont des parlementaires non affiliés. Nous mettrons cette motion aux voix, mais cela n'exclut pas l'autre. Je pense qu'il est important que les analystes fassent aussi le travail sur les institutions et les procédures qui existent dans d'autres pays. Voilà mon commentaire au sujet du vote que vous demandez sur cette question.

Tous ceux qui sont pour? Tous ceux qui sont contre? Tous ceux qui s'abstiennent? La motion est adoptée.

Sur ce, il y a une question que nous devons examiner avant de terminer nos travaux pour la pause estivale, soit l'expérience sur le calendrier. Le septième rapport est presque prêt. Il a été déposé au comité directeur. Nous avons actuellement la version anglaise, et nous aurons la version française cette semaine. Vous recevezrez le rapport. Nous examinerons ce rapport sur le projet spécial de la sénatrice Ringuette la semaine prochaine.

**La sénatrice Omidvar :** Madame la présidente, peut-on supposer que nous aurons une réunion la semaine prochaine? Il me semble que le greffier aurait pu nous envoyer ce rapport de deux pages plus tôt. Je crois comprendre qu'il s'agit d'un court rapport.

**Adam Thompson, greffier du comité :** Sénatrice, le rapport est rédigé et est actuellement à l'étape de la traduction. Nous ne pouvons pas examiner la version préliminaire d'un projet de rapport dans une seule langue.

**Senator Omidvar:** Technically, if we don't meet next week, which I hear is the rumour, then we are not going to get to this until we return in September.

**The Chair:** What I was proposing was to come back Tuesday morning at 9:30 a.m. I do not know if we are going to sit Monday night. I do not think so. It is Senate business. It is not a study. The clerk and the analysts did what they had to do as quickly as they could. This is it. The translation takes time.

**Senator Black:** I wonder, did it take into account the considerations of the document that the Canadian Senators Group sent. That was not considered during the discussion last week. It was only shared at that point with —

**The Chair:** Senator Black, last time, we did consider your report. It was read. I read it.

**Senator Black:** Thank you. I was under the impression that it was sent after the fact.

**The Chair:** No.

**Senator Black:** Thank you.

**The Chair:** I read it. Your point was really important.

**Senator Black:** Thank you.

**The Chair:** Regarding the report, I will let the clerk explain how he wrote the report.

**Mr. Thompson:** Senators, I will say, as has been noted, that the letter was shared with steering in advance of last week's meeting. It was read into the record at last week's meeting. The letter was then translated and distributed so that all senators had a copy.

The draft report as it stands now includes a summary of arguments in favour and against, and I believe the full nature of the discussion that took place in the committee is represented, obviously subject to your approval. You may wish to propose changes and emphasize or de-emphasize certain elements of it. That is the instruction I received, and that is what we prepared as quickly as we were able to, as it was not something that we had been expecting prior to last week's meeting.

**The Chair:** The motion in the report is along the lines that Senator Woo was proposing. It has been sent to the steering committee, as I know. It is in English. It will be in French. If steering gives us the okay, you will get it as soon as possible. It is a matter of having it. Next Tuesday, we will vote on this

**La sénatrice Omidvar :** Techniquement, si nous n'avons pas de réunion la semaine prochaine, comme le veut la rumeur, nous ne pourrons pas examiner ce rapport avant notre retour en septembre.

**La présidente :** Ce que je proposais, c'était de revenir mardi matin à 9 h 30. Je ne sais pas si nous siégerons lundi soir. Je ne pense pas. Il s'agit de travaux du Sénat et non d'une étude. Le greffier et les analystes ont travaillé le plus rapidement possible. Voilà la situation. La traduction prend du temps.

**Le sénateur Black :** Je me demande si l'on a tenu compte des points soulevés dans le document envoyé par le Groupe des sénateurs canadiens. Cela n'avait pas été le cas lors de la discussion de la semaine dernière. À ce moment-là, il avait seulement été partagé avec...

**La présidente :** Sénateur Black, la dernière fois, nous avons examiné votre rapport. Il a été lu. Je l'ai lu.

**Le sénateur Black :** Merci. J'avais l'impression qu'il avait été envoyé après coup.

**La présidente :** Non.

**Le sénateur Black :** Merci.

**La présidente :** Je l'ai lu. Le point que vous avez soulevé était très important.

**Le sénateur Black :** Merci.

**La présidente :** Quant au rapport, je vais laisser le greffier expliquer comment il a rédigé le rapport.

**M. Thompson :** Sénatrices et sénateurs, comme cela a été indiqué, la lettre a été transmise au comité directeur avant la réunion de la semaine dernière. Elle a été lue aux fins du compte rendu lors de la réunion de la semaine dernière. La lettre a ensuite été traduite et distribuée afin que vous en ayez tous une copie.

Dans sa version actuelle, le rapport provisoire comprend un résumé des arguments pour et contre, et je dirais que la nature de la discussion qui a eu lieu au comité à cet égard est pleinement représentée, sous réserve de votre approbation, évidemment. Vous voudrez peut-être proposer des modifications et mettre l'accent sur certains éléments, ou non. Cela correspond aux instructions que j'ai reçues et nous avons préparé cela le plus rapidement possible, car avant la réunion de la semaine dernière, ce n'était pas prévu.

**La présidente :** La motion contenue dans le rapport va dans le sens de la proposition du sénateur Woo. Je sais que le rapport a été envoyé au comité directeur, en version anglaise. Ce sera traduit en français. Si le comité directeur nous donne le feu vert, vous le recevrez dès que possible. Nous attendons simplement

report. We will look at it say if we agree. It is a motion that says we invite the leaders and facilitators to adopt the schedule.

We will meet next week. The meeting is adjourned. Thank you.

(The committee adjourned.)

de le recevoir. Mardi prochain, nous nous prononcerons sur ce rapport. Nous l'examinerons, puis nous indiquerons si nous sommes d'accord. Il s'agit d'une motion qui vise à inviter les leaders et les facilitateurs à adopter le calendrier.

Nous nous réunirons la semaine prochaine. Merci. La séance est levée.

(La séance est levée.)

---